

# Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de communes de Vienne et Gartempe



RECUEIL DES FICHES ACTIONS



# SOMMAIRE

**0**

**ANIMATION, GOUVERNANCE ET  
COMMUNICATION**

---

**1**

**VIVRE ET TRAVAILLER DANS DES BÂTIMENTS  
SAINS ET ÉCONOMES**

---

**2**

**UTILISER NOS RESSOURCES RENOUVELABLES  
POUR PRODUIRE ET CONSOMMER  
LOCALEMENT NOTRE ÉNERGIE**

---

**3**

**SE DÉPLACER PLUS SOBREMENT SUR NOTRE  
TERRITOIRE**

---

**4**

**GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES  
NATURELLES SUR NOTRE TERRITOIRE**

---

Remarque : Les fiches action suivantes apparaissent dans l'ordre de priorisation de mise en œuvre décidée par le comité de pilotage



**0**

**ANIMATION, GOUVERNANCE ET  
COMMUNICATION**

---

Modalités	Description		
Nom de l'action	<b>Assurer la gouvernance, le suivi et l'évaluation du PCAET</b>		
Pilote de l'action & secteurs associés	Communauté de Communes	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
Cette action est	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b>
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	<div style="display: flex; flex-direction: column;"> <div style="background-color: #cccccc; padding: 2px; text-align: center;">Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)</div> <div style="background-color: #cccccc; padding: 2px; text-align: center;">Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)</div> <div style="background-color: #cccccc; padding: 2px; text-align: center;">Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)</div> <div style="background-color: #cccccc; padding: 2px; text-align: center;">Amélioration de la séquestration carbone du territoire</div> <div style="background-color: #cccccc; padding: 2px; text-align: center;">Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)</div> <div style="background-color: #cccccc; padding: 2px; text-align: center;">Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)</div> <div style="background-color: #cccccc; padding: 2px; text-align: center;">Adaptation du territoire (aménagement &amp; urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)</div> </div>		
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs	SEV, communes, porteurs d'action du PCAET		
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p><b>Gouvernance</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Déterminer la modalité de coordination du Plan Climat sur le territoire (le SEV coordonne la démarche à l'échelon départemental)</li> <li>Pérenniser et adapter le groupe-projet PCAET et les instances de pilotage mises en place pour favoriser la transversalité et la mobilisation nécessaire à la politique climat-air-énergie du territoire</li> <li>Fixer un calendrier avec des réunions de suivi du Comité Technique et du Comité de Pilotage sur toute la durée du Plan Climat et systématiser les échéances de rencontre et de consultation du COTEC PCAET</li> <li>Développer des modalités de travail spécifiques avec les Directions ressource (Ressources Humaines, Finances...) autour du plan d'action climat énergie</li> <li>Définir et mettre en œuvre l'articulation entre la démarche PLUi, la démarche PCAET et les projets du territoire</li> <li>Développer l'acculturation thématique des élus et des services aux enjeux du PCAET (organisation de temps de formation, mise à disposition des élus et agents des informations relatives à la mise en œuvre PCAET)</li> <li>Travailler avec chaque service à la cohérence des politiques au regard des enjeux climatiques et favoriser la transversalité</li> </ol> <p><b>Suivi et évaluation</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Créer un comité de suivi regroupant tous les partenaires identifiés dans le PCAET, y compris les élus des structures identifiées (en lien avec le COTEC du PCAET)</li> <li>Mettre en place un dispositif de suivi annuel de la mise en œuvre du PCAET :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Choix des indicateurs de suivi,</li> <li>Construction du plan de mobilisation des acteurs et services dans le suivi du programme</li> <li>Processus de restitution à destination des élus et de la direction générale, des acteurs du territoire</li> </ul> </li> <li>Après chaque évaluation annuel, redéfinir les objectifs chiffrés des actions selon l'état d'avancement et les premiers résultats obtenus (voir les nouvelles ambitions politiques ou réglementaires possibles)</li> <li>Pérenniser la dynamique énergie climat à l'aide d'ateliers d'animation et de mobilisation de nouveaux acteurs</li> </ol>		
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'acteurs accompagnés dans la réalisation des actions</li> <li>Nombre de formation dispensées au services et élus</li> <li>Structuration de la politique climat du territoire dans le temps</li> <li>Transversalité des politiques du territoire</li> </ul>	Atteindre les objectifs affichés lors du dépôt du PCAET	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche 0.2: Assurer la communication de la démarche PCAET</li> </ul>	
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)	
0,3 ETP (avec le soutien du chargé de mission PCAET du SEV)			

Modalités	Description			
Nom de l'action	<b>Assurer la communication et la mobilisation autour de la démarche PCAET</b>			
Pilote de l'action & secteurs associés	Communauté de Communes		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
Cette action est	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b>	
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs	Communes, porteurs d'action du PCAET			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p>Elaborer un plan de communication PCAET visant à : informer et sensibiliser les habitants, et valoriser l'exemplarité de la collectivité et les actions réalisés par les pilotes des fiches actions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Relation presse : organiser des points presse réguliers afin de mettre en avant chaque nouvelle action menée</li> <li>Publications : faire paraître régulièrement des articles ou des dossiers dans les supports d'information de la collectivité et des communes</li> <li>Communication numérique : créer une page dédiée au PCAET et relayer les actualités sur les réseaux sociaux</li> <li>Identité graphique : développer une identité propre au PCAET</li> <li>Communication interne : prévoir des temps de présentation du PCAET auprès des agents et relayer des actualités, proposition de formations, ... via la lettre interne</li> <li>Relayer l'information auprès des communes</li> <li>Evènements locaux: participer à des évènements ponctuels (forums, foires, conférences, débats, réunions publiques, marché, expositions...) pour y présenter le PCAET et les actions dédiées</li> </ul>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions réalisées</li> <li>Nombre d'acteurs réellement engagés dans la démarche</li> <li>Retombée du plan de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que l'ensemble des élus, techniciens et un maximum de la population locale soient au courant de l'existence du PCAET et des actions réalisés, en cours ou à venir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche 0.1: Gouvernance, suivi et évaluation du PCAET</li> </ul>		
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
Recrutement d'un animateur de PCAET (à déterminer par le territoire) Service communication		Budget du service communication		

## Fiche action n°0.3

Référénts au Syndicat Energies Vienne  
thomas.caillaud@energies-vienne.fr

Modalités	Description			
Nom de l'action	Animation des relations et partenariats avec les acteurs locaux, départementaux et régionaux.			
Pilote de l'action & secteurs associés	Syndicat Energies Vienne		Résidentiel — Tertiaire — Transport — Agriculture	Déchet — Industrie — Énergie
Cette action est	Nouvelle	En-cours-d'élaboration	Déjà engagée	Cocher si impacts existants
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			x
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			x
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			x
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			x
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			x
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Syndicat Énergies Vienne et ses entreprises (SOREGIES, SRD, SERGIES, BOUTINEAU, ALTERNA, etc.) Université de Poitiers, CAPEB, Pôle des éco-industries, FFB, l'Agence des territoires de la Vienne (CAUE), CRER, Odéys, Département de la Vienne, Soliha, Conseillers en énergies partagées			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	Les enjeux complexes et systémiques que soulèvent la transition énergétique et écologique nécessitent des adaptations et de nombreuses compétences. De ce constat plusieurs conventions de partenariat ont été signées avec différents acteurs sur des problématiques diverses. Faire vivre ces rapprochements et en développer de nouveaux est l'objet de cette fiche-action.			
	<p>Les conventions signées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) : « Études d'opportunités photovoltaïques, chaleur renouvelable et remplacement du fioul dans les modes de chauffage. »</li> <li>❖ Odéys, cluster construction et aménagement durable : « Plateforme de conseils et sensibilisation des citoyens – Rénover facile. »</li> <li>❖ Pôle éco-industries : « Détection &amp; accompagnement des projets territoriaux innovants. »</li> <li>❖ Soliha et Conseils en Énergies Partagées : « Réalisation d'audits énergétiques, enquêtes et détection des projets. »</li> </ul> <p>La mise en œuvre effective de ces conventions pourra être évaluée selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Convention CRER</b> : nombre de projets (étudiés/réalisés) PV, chaleur renouvelable, remplacement du fioul ;</li> <li>• <b>Convention Odéys</b> : taux de communes mettant à disposition la plateforme « Rénover facile » et suivi de la fréquentation, voir de la transformation en travaux ;</li> <li>• <b>Convention « Pôles des éco-industries »</b> : nombre de projets d'économie circulaire (notamment sur la thématique « déchet » sur le territoire, autoconsommation collective / industrielle, stockage d'énergie, etc.) ;</li> <li>• <b>Convention « Soliha et CEP »</b> : nombre de bâtiments audités et taux de transformation en travaux (et notamment sur les territoires où le Syndicat n'est pas l'AODE mais qui sont accompagnés par les CEP et Soliha) ;</li> </ul> <p><b>Points de vigilance relatifs à l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les EnR sans source de combustion sont à favoriser pour ne pas dégrader la qualité de l'air</li> <li>• Pour la géothermie : intégrer le risque Radon et limiter la consommation d'espace ;</li> <li>• Pour les installations solaires en toiture : en priorité sur le bâti existant, pas d'artificialisation des sols, et une attention aux risques liés aux toitures en fibrociment ;</li> <li>• Pour l'hydraulique : intégrer la trame verte et bleue car les ouvrages hydrauliques empêchent les continuités et prendre en compte la baisse de la ressource en eau avec le changement climatique qui diminue le potentiel hydroélectrique ;</li> <li>• Pour la méthanisation : intégrer les objectifs de réduction des déchets (limiter les quantité collectées, limiter le transport, favoriser le réemploi...), évaluer le gisement utilisable en méthanisation actuel et futur en limitant les CIVE et en intégrant les objectifs de modification des pratiques agricoles, qui réduisent le potentiel méthanisable et intégrer la gestion des odeurs de digestats et le pollution de l'eau (boues), ainsi que le risque fuites de gaz ;</li> <li>• Pour le bois-énergie : à adapter selon la ressource du territoire, risque de déstabilisation de la filière bois d'œuvre et dégradation de la qualité de l'air</li> </ul>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réalisation de travaux EnR (convention CRER) ;</li> <li>• Taux de mise à disposition, fréquentation et travaux de la plateforme « Rénover facile » ; (convention Odéys)</li> <li>• Nombre de projets innovants émergents (convention pôle des « éco-industries »)</li> <li>• Nombre d'audits énergétiques réalisés et taux de transformation en travaux de rénovation</li> </ul>	Convention CRER : selon sollicitation des communes et EPCI ; Convention Odéys : 100% de mise en ligne sur les sites internet des communes et EPCI de la plateforme « Rénover facile » ; Convention : « Pôle des éco-industrie » : non défini Convention « Soliha et CEP » : maximiser le taux de transformation en travaux de rénovation énergétique (100%) ;			
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		



**1**

**VIVRE ET TRAVAILLER DANS DES  
BÂTIMENTS SAINS ET ÉCONOMES**

---

Date de l'atelier : 12/06/2019

Fiche d'action n°1.1.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Baptiste BARANGER  
b.baranger@soliha.fr

Liste des structures présentes : Soliha / Espace Info énergie

Modalités		Description	
Nom de l'action		Mettre en place un plan de communication et d'animations de l'Espace Info Energie	
Pilote de l'action & secteurs associés		Soliha / Espace Info Energie	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie
Cette action est		<input type="checkbox"/> Nouvelle <input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input checked="" type="checkbox"/> Déjà engagée <b>Cocher si impacts existants</b>
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET		Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité) <b>X</b>	
		Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité) <b>X</b>	
		Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O) <b>X</b>	
		Amélioration de la séquestration carbone du territoire	
		Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM) <b>X</b>	
		Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)	
		Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium) <b>X</b>	
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)		CCVG et les communes CCAS, FSL, Agences immobilières, banques, professionnels, etc. CPA Lathus pour les chantiers d'auto rénovation et éco-matériaux Compagnons bâtisseurs	
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)		1. Création d'un kit de communication Espace Info Energie (déjà réalisé) 2. Remise du kit de communication EIE à chaque commune (déjà réalisé en décembre 2018 en réunion communautaire) 3. Distribution de totems d'information dans chaque commune (juillet – août 2019) 4. Suivi du plan de communication : nombre d'articles presse, média, date parution, etc. 5. Signature d'une convention de partenariat entre CCVG et EIE de Soliha Vienne : fixer un cadre pour présenter annuellement des bilans de communication et des permanences info énergie 6. Adapter régulièrement le plan de communication en fonction des retours des communes pour affiner la cible. Ex : lutte contre le démarchage abusif, info sur le photovoltaïque, promotion des matériaux écologiques locaux, etc... 7. Informer sur la ventilation, la qualité de l'air intérieur et de l'air extérieur (Lien avec les EnR avec combustion), le Radon, les chantiers à faibles nuisances  <b>En plus du plan de communication, l'Espace Info Energie proposera des animations (événements, ateliers, conférences, visites, etc...) sur le territoire pour notamment :</b> - Valoriser les chantiers exemplaires et faire la promotion des éco-matériaux - Informer sur l'auto-rénovation performante	
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action		Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'articles parus</li> <li>Nombre de communes mobilisées par le plan de communication</li> <li>Nombre de particuliers en permanences info énergie</li> <li>Nombre d'animation sur le territoire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir un ETP dans un Espace Info énergie de petite taille</li> <li>Relancer chaque année la communication de l'Espace Info Energie</li> </ul>	
		Lien avec les autres fiches actions	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fiches actions portées par l'Espace Info Energie</li> </ul>	
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)	
Temps humain dédié au sein des ETP de l'EIE		ETP financé par l'ADEME et la Région Convention de partenariat avec la collectivité	



# Fiche action n°1.1.6

Référents au Syndicat Energies Vienne  
thomas.caillaud@energies-vienne.fr

Modalités	Description							
<b>Nom de l'action</b>	<b>Amélioration des performances et de la maîtrise en demande d'énergie des parcs d'éclairage public.</b>							
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Syndicat Energies Vienne				Résidentiel — Tertiaire — Transport — Agriculture Déchet — Industrie — Énergie			
<b>Cette action est</b>	<b>Nouvelle</b>	<b>En-cours d'élaboration</b>			<b>Déjà engagée</b>			Cocher si impacts existants
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)							X
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)							
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)							X (scope 2)
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>							
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)							
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques</b> (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)							X
	<b>Adaptation du territoire</b> (aménagement & urbanisme, ex: PLUI) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)							
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Syndicat Énergies Vienne et ses entreprises (SOREGIES, SRD, SERGIES, BOUTINEAU, ALTERNA, etc.)							
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<p>Cette action vise spécifiquement les collectivités locales qui ont transféré leur compétence « éclairage public » au Syndicat Énergies Vienne. L'objectif permanent de cette action est d'accroître la part de communes au sein de chaque EPCI disposant d'une étiquette énergétique A+. Un bilan de la situation en 2019 est intégré directement ci-dessous.</p> <p>Les économies d'énergie sur le parc éclairage public des collectivités sera suivi ainsi que les opérations permettant d'y parvenir (réduction du nombre de points d'éclairage et de la surface éclairée, modernisation des réseaux, changement de lampes, diminution de la durée d'éclairage, pilotage à distance ou personnalisé, etc.). Un suivi sera réalisé sur les opérations MDE effectives par EPCI sur leur parc « éclairage public » selon plusieurs <b>niveaux de priorité</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Étude de la nécessité des éclairage (-20% de points lumineux) ;</li> <li>Optimisation des horaires – extinctions de l'éclairage permettant un gain important en termes d'économie d'énergie (plages horaires, temps de fonctionnement moyen journalier / saisonnier en heures).</li> <li>Changement technologique des points lumineux par de la LED permettant un gain significatif (% LEDs sur le total des points lumineux).</li> <li>Mise en place de la gradation de l'éclairage selon les heures de fonctionnement permettant des économies supplémentaires (consommations annuelles du parc EP des EPCI en MWh).</li> </ol> <p>→ L'intégration de l'enjeu biodiversité nocturne sera également suivi selon les modalités prévues dans l'arrêté du 27/12/2018 (réf. TREP1831126A).</p>							
	<b>Parts (en %) d'étiquettes énergétiques des communes en 2019 ayant transférées leur compétence « éclairage public » au Syndicat Energies Vienne</b>							<p style="text-align: center;">Nombre de kWh/m<sup>2</sup> de chaussée éclairée</p>
	EP	Grand Châtelleraut	Grand Poitiers	Vienne et Gartempe	Civraisien en Poitou	Haut-Poitou	Vallées du Clain	
A+	3%	18%	4%	6%	17%	63%	2%	
A	15%	26%	33%	26%	13%	6%	37%	
B	62%	41%	37%	44%	54%	19%	52%	
C	18%	6%	16%	18%	13%	6%	9%	
D	0%	3%	6%	3%	0%	6%	0%	
E	3%	6%	4%	3%	4%	0%	0%	
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>		<b>Lien avec les autres fiches actions</b>					
Taux de signature à la convention vision + (212 communes sur 252 adhérentes au Syndicat Energies Vienne) Nombre d'interventions réalisées par EPCI et par catégories d'intervention. Part des pts lumineux LEDs (~12% actuellement). Taux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution.	Assurer le remplacement de 1500 à 5000 points lumineux par an est possible (1 à plusieurs ETP seraient à prévoir selon la cadence de remplacement annuelle).  Suivi des étiquettes énergétiques des parcs EP communaux par EPCI (tableau ci-dessus).							
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>				<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>				

Date de l'atelier : 12/06/2019

Fiche d'action n°1.2.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Liste des structures présentes : CCVG

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Communiquer sur les leviers d'économies d'énergie auprès des professionnels de l'immobilier</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <table border="1" style="float: right; width: 100px;"> <tr> <td style="background-color: #c00000; color: white; text-align: center;">Cocher si impacts existants</td> </tr> </table>	Cocher si impacts existants
Cocher si impacts existants				
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X	
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		X	
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X	
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X	
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X	
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Banques , Agences immobilières, notaires, ADEME, ANAH, Espace Info Energie, SOLIHA, Urbanis			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les acteurs locaux (banques, agences immobilières, entreprises de travaux, courtiers, etc) qui devront être relais de la communication des dispositifs d'accompagnement existants</li> <li>2. Etablir les contenus de la communication en partenariat avec l'Espace Info Energie – faire un plan de communication</li> <li>3. Communiquer sur les actions possiblement subventionnables par l'Etat et les collectivités</li> <li>4. Mesurer l'impact des actions de communication avec le nombre de dossier d'accompagnement ouvert</li> <li>5. <b>Organiser régulièrement des réunions pour informer le réseau des acteurs de l'immobilier</b> des dispositifs d'accompagnement à la rénovation existants sur le territoire, des aides financières et de l'intérêt de la rénovation énergétique et écologique pour tout projet immobilier.</li> </ol> <p>Vigilance EES : Ouvrir la communication aux thèmes: habitat, transports, déchets, eau, qualité de l'air, ventilation, risque Radon, matériaux biosourcés, adaptation au changement climatique</p>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic énergétique après travaux</li> <li>Nombre d'événements organisés</li> <li>Nombre de dossier d'accompagnement ouverts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informers l'ensemble des acteurs partenaires/relais</li> <li>Effectuer un suivi du contenu des outils de communication</li> <li>Hypothèse : 5% de ménages sensibilisés et effectuant des économies d'énergie par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien avec les actions de l'Espace Info Energie</li> <li>Lien avec les actions du PIG / OPAH</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>		
0,25 ETP à la CCVG		PIG / OPAH Crédit d'impôt Subvention ANAH / ADEME Prêt à taux zéro		

Date de l'atelier : 12/06/2019

## Fiche d'action n°1.3.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

[Francis.???@ccvg86.fr](mailto:Francis.???@ccvg86.fr)

05 49 91 07 53

Liste des structures présentes : CCVG

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Valoriser l'intérêt des diagnostics énergétiques et communiquer sur l'offre locale</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG (pour fédérer et relayer dans les communes)		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs,, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Fédération du bâtiment Professionnels du diagnostic et de l'ingénierie Soutien des financeurs (ADEME, producteurs d'énergie) Espace Info Energie, CCI, CMA		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Recenser l'ensemble des acteurs mobilisables sur cette thématique en fonction des cibles (patrimoine public, parc tertiaire, parc privé résidentiel, etc.)</li> <li>Créer un annuaire des bureaux d'études du territoire à communiquer auprès de la population</li> <li>Réaliser des audits et diagnostics du patrimoine bâti               <ul style="list-style-type: none"> <li>Patrimoine public : diagnostic possiblement réalisable par le(s) CEP</li> <li>Parc tertiaire : mobiliser la CCI et CMA</li> <li>Parc résidentiel : faire appel à des bureaux d'études</li> </ul> </li> <li>Elaboration de solutions correctives qui peuvent se traduire soit par l'amélioration de l'isolation soit par des remplacements de systèmes de chauffage (pour les modes de chauffage, préférer le solaire (thermique ou PV) ou la géothermie) / Inclure l'information sur l'isolation, la ventilation, la qualité de l'air, le radon, les chantiers à faibles nuisances, l'adaptation des bâtiments au changement climatique</li> <li>Procéder à la réalisation des travaux</li> <li>Communiquer sur les investissements réalisés par la collectivité (exemplarité des collectivités) et les résultats des opérations d'amélioration énergétique</li> </ol>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi de la consommation énergétique des bâtiments (relevés de compteurs)</li> <li>Nombre de réalisations effectuées à l'année (surfaces traitées en m2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostiquer l'intégralité du parc immobilier de la collectivité</li> <li>% de baisse des dépenses énergétiques du secteur bâtiments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien avec les actions portées par l'Espace Info Energie</li> <li>Lien avec les actions du Conseil en Energie Partagé</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
Prestataires extérieurs pour le parc privé  Temps humain de la collectivité déjà en partie mobilisé (existence d'un ETP sur la gestion du parc public)		60k€ pour les diagnostics 4M€ pour les travaux	

Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°1.4.1

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Lutter contre la précarité énergétique</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG – service habitat		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b> <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)		<b>X</b>
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)		<b>X</b>
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)		<b>X</b>
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>		
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		<b>X</b>
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques</b> (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	<b>Adaptation du territoire (aménagement &amp; urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles</b> (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		<b>X</b>
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs,, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	communes CCAS, AGENCES IMMOBILIERES, PROFESSIONNELS BATIMENT, propriétaires occupants , propriétaires bailleurs, SOLIHA, Espace Info Energie, URBANIS, ARS		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<p>La précarité énergétique désigne l'état de précarité de personnes, familles ou groupes n'ayant pas un accès normal et régulier dans leur logement ou lieux de vie aux sources d'énergie nécessaires à la satisfaction de leurs besoins primaires, par exemple à cause de bâtiments mal isolés contre le froid ou la chaleur, ou à la suite de l'inadaptation ou du prix des ressources énergétiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Recenser les précarités et les typologies d'intervention :             <ol style="list-style-type: none"> <li>Identifier les passoires thermiques sur le territoire (via données DPE, données fournisseurs sur les consommations, PRECARITER d'Enedis et GrDF)</li> <li>Croiser ces données avec les publics vulnérables (isolées, âgées, dossiers FSL, impayés d'énergie, allocataires aides sociales...)</li> </ol> </li> <li>Accompagner les propriétaires dans les dispositifs PIG et OPAH en cours</li> <li>Remettre le kit de communication Espace info énergie et sensibiliser aux économies d'énergie et à la qualité de l'air dans le logement, l'usage de matériaux biosourcés, chantiers avec peu de nuisance, retour d'expérience...</li> <li>Proposer l'intervention d'un Conseil Médical en Environnement Intérieur si problèmes de santé notés potentiellement en lien avec l'habitat (visite gratuite)</li> <li>Rencontrer les pétitionnaires réseaux ELEC / GAZ pour définir des plans de développement réseaux</li> <li>Accompagner les investissements au développement des réseaux</li> <li>Rechercher des solutions alternatives</li> <li>Assistance à la mobilisation des aides financières techniques</li> <li>Mettre aux normes les bâtiments jugés insalubres (inclure un suivi des chantiers : origine des matériaux, gestion des déchets de chantier) et prévoir un suivi des consommations pour mettre en évidence les gains réalisés après rénovation</li> <li>Accompagner et sensibiliser les publics précaires à d'autres thèmes en lien avec le développement durable et l'adaptation au changement climatique : mobilité, alimentation, déchets, etc.</li> </ol>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition</b> (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de chantiers réalisés/an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérer le recensement</li> <li>Informé l'ensemble des acteurs et partenaires</li> <li>Réaliser un bilan annuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien vers les actions portées par l'Espace Info Energie</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans</b> (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)	
0,50 ETP		Investissement pour la CCVG dans la rénovation énergétique : 100 000 €/an Aides à la pierre pour dispositifs OPAH + PIG : 160 000 €/an	

Date de l'atelier : 12/06/2019

## Fiche d'action n°1.5.2

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Baptiste BARANGER b.baranger@soliha.fr

Liste des structures présentes : service habitat, Soliha, élus

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Déployer un programme d'animation/sensibilisation aux économies d'énergie pour les particuliers</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="background-color: #cccccc;"><b>Cocher si impacts existants</b></td> </tr> </table>	<b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Cocher si impacts existants</b>				
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)		X	
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)		X	
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)		X	
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>			
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X	
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques</b> (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	<b>Adaptation du territoire</b> (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X	
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Espace Info Energie, CAUE, Ecomusée, CPA Lathus, Associations environnementales locales, CCAS, Communes, acteurs sociaux du territoire, entreprises de travaux (tous corps de métier)			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Recenser les besoins d'animation en fonction des publics cibles</li> <li>Cartographier les acteurs relais en contact avec les différents publics cibles (grand public, public en précarité énergétique, jeunes publics, salariés, etc.)</li> <li>Faire un état des lieux des actions existantes</li> <li>Développer un programme d'animation adapté aux différents publics cibles, en associant les acteurs relais du territoire (Inclure l'information sur l'isolation, la ventilation, la qualité de l'air, le radon, les chantiers à faibles nuisances, l'adaptation des bâtiments au changement climatique, les avantages des EnR sans source de combustion notamment vis à vis de la qualité de l'air)</li> <li>Proposer des actions de sensibilisation ponctuelles en profitant d'événements locaux : balade thermographique, ateliers thématiques, conférences, stands, etc.</li> <li>Elargir les thématiques abordées (transports, déchets, alimentation, biodiversité, etc.)</li> </ol>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition</b> (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes sensibilisées</li> <li>Nombre d'animation proposées</li> <li>Collecter les données des travaux des entreprises spécialisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Balades thermo : 1/an /territoire</li> <li>Atelier thématique : 1/an/territoire</li> <li>60% de la population sensibilisée aux écogestes</li> <li>2 projets de rénovation BBC par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien avec les fiches action portées par l'EIE et les autres actions portées par d'autres associations lors de programmes annuels</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans</b> (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
Temps dédié au sein des services et des associations locales		Fonds ADEME et région NOUVELLE-AQUITAINE : 1 ETP pour 50 000 habitants jusqu'en 2020 Financement départemental pour CAUE		

Date de l'atelier : 17/06/2019

## Fiche d'action n°1.5.3

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Dominique JOSSO directeur CPA Lathus  
accueil@cpa-lathus.asso.fr

Liste des structures présentes : CPA Lathus, élue  
Mme Querrioux, SRD, Ecomusée

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Valoriser le projet du village du Peu et imaginer sa reproductibilité</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG et CPA Lathus		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <table border="1" style="float: right; width: 100px;"> <tr> <td style="background-color: #cccccc; text-align: center;">Cocher si impacts existants</td> </tr> </table>	Cocher si impacts existants
Cocher si impacts existants				
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X	
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		X	
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X	
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		X	
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X	
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X	
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X	
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Espace info énergie Entreprises d'écomatériaux Entreprises locales du bâtiment CESV Compagnons bâtisseurs			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un document de communication sur le Village du Peu pour valoriser la démarche écologique (gîte touristique, protection des paysages, gestion écologique de la ferme et des forêts, rénovation du bâti, etc.)</li> <li>Diffuser des articles sur les bulletins communautaires ou communaux pour faire connaître le projet</li> <li>Organiser des visites sur le site</li> <li>Se renseigner auprès de l'Espace Info Energie pour obtenir des conseils neutres sur le choix de l'énergie renouvelable pour chauffer les bâtiments (y compris des informations que l'isolation, la ventilation, la qualité de l'air intérieur... et utiliser de préférence des ENR sans combustion (qualité de l'air))</li> <li>Étudier avec la CCVG et l'Espace Info Energie, la possibilité de proposer des formations à l'auto-rénovation et aux éco matériaux</li> <li>Avec la CCVG, étudier la possibilité de reproduire cette démarche écologique ailleurs pour préserver le patrimoine bâti et paysager sur d'autres lieux du territoire, tout en redynamisant un lieu</li> </ol>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'articles parus</li> <li>Nombre de visites organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 nouveau projet similaire sur la CCVG dans 6 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien à faire avec la fiche de l'EIE sur les formations à l'auto-rénovation et la valorisation des éco-matériaux</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>		

Date de l'atelier : Hors atelier

## Fiche d'action n°1.1.4

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Conseil en Energie Partagé – Soliha Vienne  
[cep.vienne@soliha.fr](mailto:cep.vienne@soliha.fr) (05 49 61 61 95)

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Adhérer au CEP pour maîtriser la demande en énergie des collectivités</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	EPCI, Conseil en énergie partagé - Soliha Vienne		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <div style="text-align: right; font-weight: bold;">Cocher si impacts existants</div>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		x
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		x
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		x
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		x
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		x
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs</b> <i>(ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</i>	ADEME, SEV		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action</b> <i>(tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion au service du Conseil en Energie Partagé</li> <li>- Assurer un bilan et suivi énergétique du patrimoine des communes (patrimoine bâti et éclairage public)</li> <li>- Conseil auprès des élus sur le potentiel d'économie d'énergie, établissement de plans d'actions, inclure l'information sur la ventilation, la qualité de l'air intérieur, le risque lié au Radon</li> <li>- Accompagnement des élus lors de travaux de rénovation (isolation, optimisation des systèmes de chauffage, mise en place de systèmes d'énergies renouvelables, qualité de l'air intérieur notamment, usage de matériaux biosourcés locaux),</li> <li>- Conseil pour la mobilisation des fonds publics</li> <li>- Sensibilisation et formation auprès des élus/techniciens à la maîtrise de l'énergie, à la rénovation performante (bâti ancien, bâti récent, projets de construction/extension, énergies renouvelables et réseaux de chauffage, isolation, ventilation, qualité de l'air intérieur, risque Radon, les bénéfices sur la santé, l'adaptation aux changements climatiques)</li> <li>- Animation et communication (concitoyens, entreprises)</li> </ul>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition</b> (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Economies d'énergie réalisés pour les communes,</li> <li>▪ Economies d'énergie réalisés à l'échelle du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de 15% des consommations d'énergie des communes</li> </ul>	Fiche Espace Info Energie : actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie Lien à faire avec l'action portée par le SEV	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans</b> <i>(préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</i>	
1 ETP pour 50 000 habitants		ADEME, EPCI, Région Nouvelle-Aquitaine, CG86	

## Fiche action n°1.1.7

Référénts au Syndicat Energies Vienne  
thomas.caillaud@energies-vienne.fr

Modalités	Description				
Nom de l'action	Animation et mise en œuvre du plan d'action de la Commission « Excellence Environnementale »				
Pilote de l'action & secteurs associés	Syndicat Energies Vienne	Résidentiel	Tertiaire	Transport	Agriculture
Cette action est	Nouvelle	En-cours-d'élaboration	Déchet	Industrie	Énergie
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)				x
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)				x
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)				x
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire				
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)				x
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)				
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)				x
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Syndicat Énergies Vienne et ses entreprises (SOREGIES, SRD, SERGIES, BOUTINEAU, ALTERNA, etc.)				
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p>La Commission Excellence Environnementale est pilotée par les élu.e.s des collectivités territoriales adhérentes au Syndicat Énergies Vienne (252 communes et 7 EPCI du département de la Vienne). L'objectif de cette commission est de fixer des orientations d'un projet de territoire global aux services et répondant aux attentes des territoires.</p> <p><b>Les 6 principaux sujets fixés ont été :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La rénovation, de préférence avec des matériaux biosourcés et locaux, des bâtiments communaux et communautaires et l'amélioration de leur performance énergétique.</li> <li>❖ Le remplacement des chaufferies vétustes et/ou énergivores, notamment celles fonctionnant au fioul, de préférence avec des EnR sans source de combustion.</li> <li>❖ L'amélioration des performances énergétiques du parc éclairage public (réduction du nombre de point lumineux &gt; réduction du temps d'éclairage &gt; modernisation des installations &gt; gradation) ;</li> <li>❖ L'installation de panneaux photovoltaïques sur toitures et en ombrières.</li> <li>❖ L'accompagnement lors des projets de construction pour réaliser des bâtiments à énergie positive (BEPOS) en cohérence avec le PLUi de l'EPCI concerné (1) et favorisant la non artificialisation de nouvelle zone par la réhabilitation du foncier déjà urbanisé ;</li> <li>❖ Le développement de la mobilité électrique (aide à l'acquisition de véhicules, installations de bornes de recharge électriques / BioGNV, etc.). Ces ambitions se traduisant par un accompagnement technique, financier et administratif des projets émergents au sein des collectivités.</li> </ul> <p><b>Les aides financières proposées s'ajoutent au rachat bonifié des certificats d'économie d'énergie et sont les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de 2000 à 5000 € pour les installations photovoltaïques selon leurs puissances (9 – 100 kWc).</li> <li>• De 2000 € pour la mise en place d'une chaudière gaz (2) Haute Performance Énergétique »</li> <li>• De 4000 € pour la mise en place d'une pompe à chaleur ou d'une chaudière bois Flamme Verte 7 étoiles (3)</li> </ul> <p>Les montants et matériels ciblés par ces subventions sont évolutifs et s'adapteront aux besoins et à la maîtrise (capacité à réaliser les études de faisabilité, capacité à accompagner la maîtrise d'œuvre, et.) des équipements. A termes les énergies sans combustions (enjeu relatif à la qualité de l'air) pourront faire l'objet de priorisation (montants d'aides plus élevés). En l'état cette fiche est complémentaire de celle traitant des convention entre le SEV et des partenaires techniques en capacité d'accompagner les collectivités sur d'autres solutions EnR (exemple : cas du CRER réalisation des études de faisabilité réseau de chaleur, géothermie, panneaux solaires, thermiques, etc.)</p> <p>Un suivi annuel sera réalisé sur chacun des programmes subventionnés cités ci-dessus détaillant le nombre de projets, les coûts et les gains (énergétiques et économiques) + gains GES et baisse en émission de polluants atmosphériques.</p> <p><b>Pour les collectivités ayant signé la convention « vision + » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic et réduction des points d'éclairage d'au moins 20% (en nombre de points)</li> <li>• Puis, prise en charge de 50% du coût des travaux (HT) sur le parc éclairage public résiduel pour améliorer ses performances énergétiques avec un plafond de 500 € par point lumineux à remplacer.</li> </ul> <p><b>Pour les collectivités ayant signé la convention « accompagnement MDE bâti »</b> plusieurs actions seront menées pour leur permettre d'améliorer les performances énergétiques de leur patrimoine bâti public (communes ou EPCI).</p> <p><b>D'autres accompagnements subventionnés par le SEV pour le compte de ses collectivités :</b></p> <p>→ Appel à manifestation d'intérêt CasBâ pour le compte des collectivités afin de développer un système de suivi informatisé de l'état des bâtiments au travers la mise en œuvre de carnet de santé numérique du bâti ;</p> <p>→ Assistance à l'élaboration des plans « climat-air-énergie » territoriaux (Auxilia, Akajoule, Atmoterra) ainsi que la mise en cohérence de ces documents à la maille départementale fera l'objet d'un suivi et sera animée au cours des 6 années prévues pour la mise en œuvre des actions.</p> <p>→ Un marché accord cadre à bons de commande vient d'être lancé (18 novembre 2019) pour la réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments publics (communaux ou communautaires) des collectivités adhérentes au SEV + d'autres collectivités non adhérentes qui ont rejoint les membres du groupement par délibération (sollicitation de subventions FEDER). La volumétrie estimée est d'environ 600 bâtiments à auditer. L'objet de ces audits est de proposer trois scénarios d'amélioration des performances énergétiques (kWh évités et GES évités) en hiérarchisant les coûts d'investissement sur les gains (approche globale).</p>				
	Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)		Lien avec les autres fiches actions	
Nombre de bâtiments audités. Taux de transformation en travaux. Nombre de remplacement de chaudière fioul Nombre d'interventions sur le parc éclairage public (cf. détail dans la fiche-action sur l'éclairage public). Nombre de bâtiments BEPOS, installations PV (9 – 100 kWc), chaudière gaz Haute Performance, PAC et bois Flamme Verte 7 étoiles. Nombre de bornes de recharge installées et taux d'utilisation.	Maximiser le taux de transformation des audits en travaux (100%).				
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)			





**2**

**UTILISER NOS RESSOURCES  
RENOUVELABLES POUR PRODUIRE  
ET CONSOMMER LOCALEMENT  
NOTRE ÉNERGIE**

---

Date de l'atelier : 17/06/2019

## Fiche d'action n° 2.1.1

Coordonnées du référent  
 Référents au Syndicat Energies Vienne  
 thomas.caillaud@energies-vienne.fr  
 claire.braban-ticchi@energies-vienne.fr

Liste des structures présentes : SERGIES, FEE, Didier Lejeune, élus et agriculteur

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Enclencher la mise en place d'une installation de méthanisation en injection</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Chambre d'Agriculture Groupe Energies Vienne – SEV		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b> <b>Cocher si impacts existants</b>	
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			X
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Vienne AgriMétha, Collectivité, SER, GRTGaz/GRD/SRD (gestionnaires réseaux), ADMR, Transporteurs <b>Groupe Energies Vienne et SEV</b>			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Etudier la faisabilité : cibler les agriculteurs proches et produisant des bio-déchets, les contacter, réaliser une étude du gisement actuel et futur (étude de faisabilité en cours réalisée par l'académie des sciences), accompagnement dans le choix de l'implantation et le circuit de déchet tout en faisant attention au gisement disponible, en limitant le développement des CIVE et en intégrant les objectifs de réduction des déchets et les évolutions des pratiques agricoles attendues (dont la réduction du potentiel méthanisable)</li> <li>Une fois la localisation et le projet enclenché, encadrement du groupe d'agriculteurs et faciliter le raccordement</li> <li>Intégrer la gestion des odeurs de digestats et les risques de pollution des eaux et des sols, ainsi que le risque de fuites de gaz</li> <li>Orienter vers la mobilité</li> </ol> <p>→ Cibler prioritairement les transports scolaires, le renouvellement de la flotte ADMR, les transporteurs (Jacky Perrenot, société de carrière Iribarren)</p> <p>→ faire le lien avec la formation locale de mécaniciens connaissant les moteurs GNV (Montmorillon)</p> <p>→ s'appuyer sur une installation existante (existante Bourès ; en construction dans la Haute-Vienne)</p> <p>→ <b>Faire le lien avec l'action du Groupe Energies Vienne de développement des partenariats pour permettre la production de biométhane valorisé directement par injection dans les réseaux de gaz naturel ou par cogénération (électricité + chaleur).</b></p> <p><u>Vigilance EES</u> : Objectifs prioritaires de réduction des déchets (limiter les quantité collectées, limiter le transport, favoriser le réemploi...).</p>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'agriculteurs contactés</li> <li>Nombre d'installations créées par les acteurs extérieurs et les acteurs locaux</li> <li>Quantité de biogaz produite</li> <li>Nombre de véhicules GNV alimentés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation construite au bout de 3 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structurer la filière bioGNV poids lourds</li> <li>Faire le lien avec l'action du Groupe Energies Vienne de développement des partenariats pour permettre la production de biométhane valorisé directement par injection dans les réseaux de gaz naturel ou par cogénération (électricité + chaleur).</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>		

## Fiche action n°2.2.2

Référents au Syndicat Energies Vienne  
thomas.caillaud@energies-vienne.fr  
claire.braban-ticchi@energies-vienne.fr

Modalités	Description			
Nom de l'action	Appui et soutien aux collectivités souhaitant développer des installations d'électricités renouvelables sur leurs territoires.			
Pilote de l'action & secteurs associés	Syndicat Energies Vienne		Résidentiel — Tertiaire — Transport — Agriculture Déchet — Industrie — Énergie	
Cette action est	Nouvelle	En-cours-d'élaboration	Déjà engagée	Cocher si impacts existants
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			x
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2.5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUI) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			x
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Syndicat Énergies Vienne et ses entreprises (SOREGIES, SRD, SERGIES, BOUTINEAU, ALTERNA, etc.)			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p>Le Groupe Energies Vienne développe au travers son entreprise SERGIES des installations de production d'électricité renouvelable (photovoltaïque, éolien) dont une part est située en Vienne.</p> <p>L'objectif est d'atteindre pour le Groupe Energies Vienne est d'atteindre 800 GWh annuels d'électricité renouvelables en 2035.</p> <p>La part (%) d'électricité (sur ces 800 GWh) produite sur chaque EPCI dépendra des volontés des collectivités (communes ou EPCI), pilote de leurs PCAET. Le Groupe s'engage auprès de ses collectivités à promouvoir et mettre en œuvre des pratiques vertueuses de développement au travers le respect des chartes locales (ou autres dispositions y étant référencées comme les modes de financement de citoyen, redistributions financières, l'intégration de valeurs paysagères ou critères environnementaux, etc.).</p> <p>Seront également suivis les innovations portés par le Groupe au côté des collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développement et retours d'expérience sur des centrales photovoltaïques démontables (puissance maximale : 250 kW) permettant de valoriser temporairement un site non utilisé et sans artificialisation des sols. Cette expérimentation a déjà été amorcé par une grappe de 20 projets de 250 kW dont le suivi sera assuré.</li> <li>❖ Suivi et retour d'expérience du parc photovoltaïque flottant (anciennes carrières) à Saint-Maurice-la-Clouère ;</li> <li>❖ Expérimentation de solutions de stockage sur batterie ;</li> </ul> <p>Au-delà du premier indicateurs (% des 800 GWh générés par EPCI) sur la production locale d'électricité renouvelable, un second indicateur peut être suivi sur la consommation d'électricité renouvelable transitant sur les réseaux de SRD. Cet indicateur était de 42% en 2018 à l'échelle du département de la Vienne (collectivités desservies par SRD) et a pour intérêt d'intégrer toutes les productions EnR locales quelques soit le développeur dès que le raccordement d'un site de production est réalisé sur les réseaux de SRD.</p> <p><b>Point de vigilance EES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour l'éolien : intégrer les exigences des collectivités pour la maîtrise du développement (exemple : trame verte et bleue, paysage et l'inclusion des citoyens dans les projets, machines sans terres rares, etc.) ;</li> <li>• Pour les installations solaires en toiture : en priorité sur le bâti existant, pas d'artificialisation des sols, et une attention aux risques liés aux toitures en fibrociment (en anticipant une filière de traitement) ;</li> <li>• Pour les installations solaires au sol: uniquement sur sols pollués, décharges, zone artificialisées ;</li> </ul>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)		Lien avec les autres fiches actions	
Parts (%) des 800 GWh de production d'électricité renouvelable devant être atteints en 2035 générées au sein des périmètres de chaque EPCI de la Vienne. Part (%) d'électricité renouvelable injectée sur le réseau de distribution géré par SRD.	<p><b>Trajectoire estimée*</b> : 317 GWh (2018) → 450 GWh (2020) → (563 GWh (2025) → 800 GWh (2035)</p> <p>6 éoliennes installées à la fin de PCAET</p> <p>*la contribution du Groupe Energies Vienne sur chaque EPCI dépendra de la volonté politique et de l'acceptabilité sociale des projets. Elle respectera les ambitions inscrites dans les plans « climat-air-énergie » territoriaux ainsi que les chartes et autres conditions exprimées par les collectivités et leurs élu(e)s.</p>		Action 2.3.1 : Produire des énergies renouvelables dans le cadre d'un Plan Paysage et les consommer localement	
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
		Le scénario 800 GWh en 2035 mobilisera les investissements suivants : 257 millions d'euros soit 16 millions / an d'investissement entre 2019 et 2035.		

## Fiche action n°2.2.4

Référents au Syndicat Energies Vienne  
thomas.caillaud@energies-vienne.fr  
claire.braban-ticchi@energies-vienne.fr

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	Favoriser le développement des énergies renouvelables électriques et la maîtrise des consommations sur le territoire			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Syndicat Energies Vienne		Résidentiel — Tertiaire — Transport — Agriculture Déchet — Industrie — Énergie	
<b>Cette action est</b>	<b>Nouvelle</b>	<b>En-cours-d'élaboration</b>	<b>Déjà engagée</b>	<b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			x
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			x
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUI) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			x
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Syndicat Énergies Vienne et ses entreprises (SOREGIES, SRD, SERGIES, BOUTINEAU, ALTERNA, ALTSIS, etc.) Pôle Atlantech La Rochelle Linky par SRD LIAS			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<p>L'objectif de cette action est l'adaptation des réseaux sur nos territoires afin d'intégrer les productions locales d'électricité intermittentes (pilotabilité). A termes l'amélioration de la gestion des flux favorisera l'émergence des projets d'autoconsommation. Afin de parvenir à cet objectif plusieurs étapes sont nécessaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le déploiement de « Linky par SRD » d'ici le 31 décembre 2021 qui permettra la capitalisation / collecte d'importantes quantité de données.</li> <li>2. La gestion de ces données (stockage, accessibilité, traitement) via notamment la société <i>Altsis</i> (en veillant au respect de la réglementation sur les modes de gestion de ces données).</li> <li>3. Le développement d'outils de conduite pour l'optimisation dynamique des réseaux c.à.d avoir la possibilité de faire des prévisions sur le court et long termes à partir de modèles stochastiques. Mise en œuvre de plans de tension, schémas de secours et amélioration de l'efficacité du système.</li> <li>4. Expérimenter* le stockage d'énergie (batterie, hydrogène) et capitaliser les retours d'expérience sur la faisabilité technique et la viabilité économique de ces dispositifs. *Implication dans le Pôle Atlantech à La Rochelle, création de « ZE Energies Vienne », une société dont la vocation est d'expérimenter le stockage d'électricité.</li> <li>5. Développer et structurer une offre commerciale pérenne de gestion énergétique intégrée, basée sur l'autoconsommation et permettre le déploiement de ce dispositif à l'échelle individuelle, collective et professionnelle (notamment dans l'industrie). +</li> </ol>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement du SCADA (système de contrôle et d'acquisition de données) d'ici fin 2021.</li> <li>• Mise en marche des fonctions avancées d'ici 2022.</li> <li>• Déploiement 100% du compteur Linky par SRD</li> <li>• Création du laboratoire commun (LabCom).</li> </ul>	<p>Obtenir un projet d'autoconsommation collective (territoires, sites industriels, etc.) d'ici 2026.</p> <p>1 installation autoconsommation collective et 5 installation autoconsommation individuelle</p>			
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>		

Date de l'atelier : 17 /06/2019

Fiche d'action n°2.3.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Didier Lejeune / Olivier Colin - CCVG

Modalités	Description			
Nom de l'action	Produire des énergies renouvelables dans le cadre d'un Plan Paysage et les consommer localement			
Pilote de l'action & secteurs associés	CCVG		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie	
Cette action est	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée Cocher si impacts existants	
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			X
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			X
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	SER, FEE, SEV, Associations environnementales SEV			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p>Objectifs de la réalisation d'un plan paysage pour la maîtrise du développement éolien :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Développer un plan Paysage en intégrant :             <ol style="list-style-type: none"> <li>Les périmètres de protection en lien avec le patrimoine architectural inscrit et classé (par exemple Saint-Savin), ainsi que le patrimoine naturel</li> <li>La trame Verte et Bleue (continuités écologiques)</li> <li>Les zones protégées (NATURA 2000)</li> <li>Les zones d'intérêt (ZNIEFF I et II, ...)</li> </ol> </li> <li>Identifier les zones d'exclusion strictes (réglementaires) et les zones moins favorables ou à contraintes</li> <li>Intégrer dans ce Plan des critères paysages, environnementaux et patrimoniaux pour favoriser le développement de l'éolien exemplaire et intégré dans le paysage et dans le milieu naturel.</li> <li>Intégrer activement les citoyens dans l'élaboration du Plan Paysage</li> <li>Intégrer les avis des conseils municipaux vis à vis des zones favorables au développement</li> <li>Identifier les zones propices au développement de l'éolien en considérant les points précédents.</li> <li>Transposer les zones définies aux points 2 et 6 en zonage réglementaire à l'échelle des PLU avec conditions de réalisations en lien avec le Plan Paysage.</li> </ol>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du document</li> <li>Approbation du document</li> </ul>				
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
		Etude paysagère : 100k€		

Date de l'atelier : 17/06/2019

## Fiche d'action n°2.2.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Didier Lejeune - CCVG

Modalités	Description		
Nom de l'action	Définir le potentiel de développement solaire et géothermique individuel par un cadastre solaire et géothermique		
Pilote de l'action & secteurs associés	CCVG		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie
Cette action est	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	CRER, SER, Ademe, Espace Info Energie Région; SERGIES; SRD/Enedis (distributeurs réseau) BRGM Groupe Energies Vienne		
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p>1. <b>Réalisation d'un cadastre solaire et d'étude du potentiel géothermique</b> avec les différents types de bâtiments/terrains concernés, avec prise en compte aussi des contraintes réglementaires (ex. MH, paysage), techniques (ex. toitures en fibrociment) et réseaux pour les grandes surfaces, et donc potentiellement des grosses puissances installées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuel</li> <li>• Collectif</li> <li>• Agricole (uniquement si sur bâtiments existants)</li> <li>• Industriel / Commercial</li> <li>• Friches (anciennes déchetteries, sols pollués, carrières,...)</li> </ul> <p><b>Pour la géothermie, intégrer le risque randon et limiter la consommation d'espace</b></p> <p>2. Identifier en priorité les friches industrielles et les potentialités du parc bâti existant pour éviter l'artificialisation des sols et la construction de bâtiments agricoles sans utilité</p> <p>ATTENTION : le SRADDET ne permet pas la création de centrale photovoltaïque au sol au droit de « friches agricoles », sauf sous condition. Lors de la consultation, justifier le choix du terrain et la réalisation d'une étude d'impact et d'études pédologiques permettant d'évaluer le degré de valorisation du terrain agricole en friche</p> <p>3. Valorisation des installations existantes ou projets en cours : ombrières de parking sur la centrale de Civaux (en cours), « Le Marché » (ombrières en cours de réalisation par Sergies) ; exemplarité bâti public</p> <p>4. Lancer des réflexions sur la création d'une filière de recyclage des panneaux en fin de vie sur le territoire</p>		
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'études de faisabilité suite à une localisation « favorable » sur le cadastre</li> <li>▪ Nombre d'installations PV</li> <li>▪ Nombre d'installations géothermiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du cadastre solaire en 2020</li> <li>• Communication auprès du grand public et publics cibles (entreprises, agriculteurs...) 2020/20121</li> <li>• 1 centrale PV grande surface sol ou toiture par an</li> <li>• 1 ombrière PV prévue sur le parking de la CCVG</li> <li>• Créer une centrale PV grande surface sol ou toiture par an</li> </ul>	Faire le lien avec la fiche action « inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques pour rentabiliser la réfection des toitures amiantées »	
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)	

Date de l'atelier : 17/06/2019

## Fiche d'action n°2.2.3

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Marc Bouquet

[Marc.bouquet@parisloire.com](mailto:Marc.bouquet@parisloire.com)

05 49 84 59 87

Liste des structures présentes : CPA Lathus, élue Mme Querrioux, SRD, Ecomusée

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques pour rentabiliser la réfection des toitures amiantées et lors de nouvelles constructions</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG et entreprises locales		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Déchet <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Entreprises de désamiantage, collectivités, entreprises et industries concernées, artisans du bâtiment, SRD, ENEDIS, Sorégies, EDF, Energies Vienne, Chambre d'agriculture		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Faire appel à un bureau d'études spécialisé pour identifier les toitures amiantées sur le territoire (réaliser un « cadastre amianté »)</li> <li>Cibler de préférence les grandes toitures de bâtiments professionnels et agricoles</li> <li>Identifier une entreprise volontaire pour monter un projet pilote sur le territoire</li> <li>Etudier la faisabilité technique et économique du projet de désamiantage et d'installation de PV sur toiture</li> <li>Lancer un appel d'offre auprès d'entreprises de désamiantage et d'entreprises spécialisées en installation de PV de grande surface (vérifier les autorisations et les filières de traitement des déchets amiantés).</li> <li>Communiquer sur le projet auprès des autres entreprises possédant des toitures amiantées.</li> <li>Intégrer de l'information sur la réduction des consommations notamment en énergie, sur l'isolation et l'adaptation des bâtiments au changement climatique</li> </ol> <p><b>En plus des potentiels projets de PV en remplacement des toitures amiantées, le potentiel PV de chaque nouvelle construction sera étudié pour envisager une éventuelle installation sur le bâtiment neuf.</b></p>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de toitures identifiées</li> <li>Nombre de projets rentables</li> <li>Nombre de raccordements prévus</li> <li>Nombre d'économies générées</li> <li>Nombre de kWh produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 toiture équipée par an - 50 kWc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Action 2.2.1 Définir le potentiel de développement solaire et géothermique individuel par un cadastre solaire et géothermique</li> <li>Actions de réduction des consommations d'énergie de l'Axe 1</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bureau d'études amiantes : 50 k€</li> </ul>	

Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°2.1.3

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Conseil en énergie partagé – Soliha 86  
(05 49 61 61 95 cep.vienne@soliha.fr)

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Réaliser un réseau de chauffage collectif exemplaire et valoriser le projet</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	EPCI (en interne ou avec l'appui d'un Conseil en Energie Partagé – Soliha Vienne)	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)		<b>x</b>
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)		<b>x</b>
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)		<b>x</b>
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>		
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques</b> (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	<b>Adaptation du territoire</b> (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		<b>x</b>
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs,</b> <i>(ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</i>	CRER, ADEME, entreprises et interprofession, commune concernée, Syndicat Energie Vienne, Espace Info Energie (si animation auprès des particuliers)		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action</b> <i>(tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification du potentiel réseaux de chaleur et énergies renouvelables, recherche de communes/ EPCI candidates possibles pour ce type d'installation (Référence de base : Diagnostic Energie du PCAET)</li> <li>2. Communication, actions de sensibilisation autour de ce type de solution (visite de sites)</li> <li>3. Accompagnement dans la réalisation du projet</li> <li>4. Formation des techniciens de maintenance</li> <li>5. Suivi des objectifs</li> </ol> <p><b>Vigilances EES:</b> développer les EnR en fonction du potentiel de chaque territoire, en assurant un mix énergétique et en favorisant les EnR sans source de combustion (enjeux qualité de l'air) Selon la source d'énergie, intégrer les vigilances suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la géothermie : intégrer le risque Radon et limiter la consommation d'espace</li> <li>- Pour les installations solaires en toiture : en priorité sur le bâti existant, pas d'artificialisation des sols, et une attention aux risques liés aux toitures en fibrociment ;</li> <li>- Pour l'hydraulique : intégrer la trame verte et bleue car les ouvrages hydrauliques empêchent les continuités et prendre en compte la baisse de la ressource en eau avec le changement climatique qui diminue le potentiel hydroélectrique ;</li> <li>- Pour la méthanisation : intégrer les objectifs de réduction des déchets (limiter les quantité collectées, limiter le transport, favoriser le réemploi...), évaluer le gisement utilisable en méthanisation actuel et futur en limitant les CIVE et en intégrant les objectifs de modification des pratiques agricoles, qui réduisent le potentiel méthanisable et intégrer la gestion des odeurs de digestats et le pollution de l'eau (boues), ainsi que le risque fuites de gaz ;</li> <li>- Pour le bois-énergie : à adapter selon la ressource du territoire, risque de déstabilisation de la filière bois d'œuvre et dégradation de la qualité de l'air</li> </ul> <p><b>Implantation du réseau de chaleur en cohérence avec l'implantation d'un réseau gaz (non concurrence) et à articuler avec des actions de remplacement des foyers bois / chaufferies fuel dans ces zones.</b> <b>Préciser la source d'énergie utilisée pour évaluer l'impact et vérifier l'adéquation entre la ressource et le besoin.</b></p>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition</b> (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'actions de sensibilisation engagées</li> <li>▪ Nombre de participants</li> <li>▪ Nb kWh économisés et/ou substitués par des énergies renouvelables</li> <li>▪ Emissions de CO2 évitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 réseau de chaleur collectif sur le territoire alimentant 10 bâtiments centre ville au bout de 2 ans de PCAET</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche « maîtrise de la demande en énergie pour les collectivités »</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans</b> (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)	
Si mission CEP : peut être intégré aux actions de sensibilisation Sinon : peut faire l'objet d'une mission d'AMO spécifique (0,2 ETP/an/territoire)			





# **3 SE DÉPLACER PLUS SOBREMENT SUR NOTRE TERRITOIRE**

---

Date de l'atelier : 17/06/2019

## Fiche d'action n°3.2.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Liste des structures présentes : CPA Lathus, élue Mme Querrioux, SRD,

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Développer des projets d'habitats partagés dans les « dents creuses » des centres-bourgs</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Communes et CCVG		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Collectif de citoyens du café citoyens de Lussac, Urbanis, CAUE, bailleurs sociaux, ADMR, Région, Soliha		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontrer le collectif du café citoyens de Lussac qui a lancé des 1ères réflexions à ce sujet</li> <li>2. Identifier les « dents creuses » dans le tissu urbain des centres-bourgs sur la base des diagnostics du PLU, de l'OPAH</li> <li>3. Etudier le besoin de demande de projets partagés / multigénérationnels sur le territoire</li> <li>4. Rencontrer des structures locales accompagnatrices de projets partagés / multigénérationnels</li> <li>5. Créer un groupe d'investisseurs et étudier les subventions publiques possibles</li> <li>6. Etudier finement la faisabilité de projet de rénovation sur bâti existant ou constructions écologiques et économes au niveau des « dents creuses » sur plusieurs sites identifiés <b>sans artificialisation des sols (pas de nouvelles zones urbaines)</b></li> <li>7. Rédiger un cahier des charges précis du projet : projet autonome en énergie, utilisation de matériaux biosourcés (locaux si possible), ventilation performante pour une meilleure qualité de l'air, etc.</li> <li>8. Lancer un appel à manifestation pour identifier des collectifs citoyens intéressés</li> <li>9. Faire appel à un groupement d'architecte / artisans locaux</li> <li>10. Valoriser et communiquer sur la démarche engagée</li> </ol>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de sites identifiés</li> <li>Nombre de collectifs intéressés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'un projet d'habitat partagé/ multigénérationnel</li> <li>2% de report modal au bout de 6 ans</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Temps dédié au sein du service Habitat</li> </ul>		Aide régionale : 1 , 2, Toit Dispositif ANAH et Soliha	

Date de l'atelier : Hors Atelier

### Fiche d'action n°3.3.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

.....

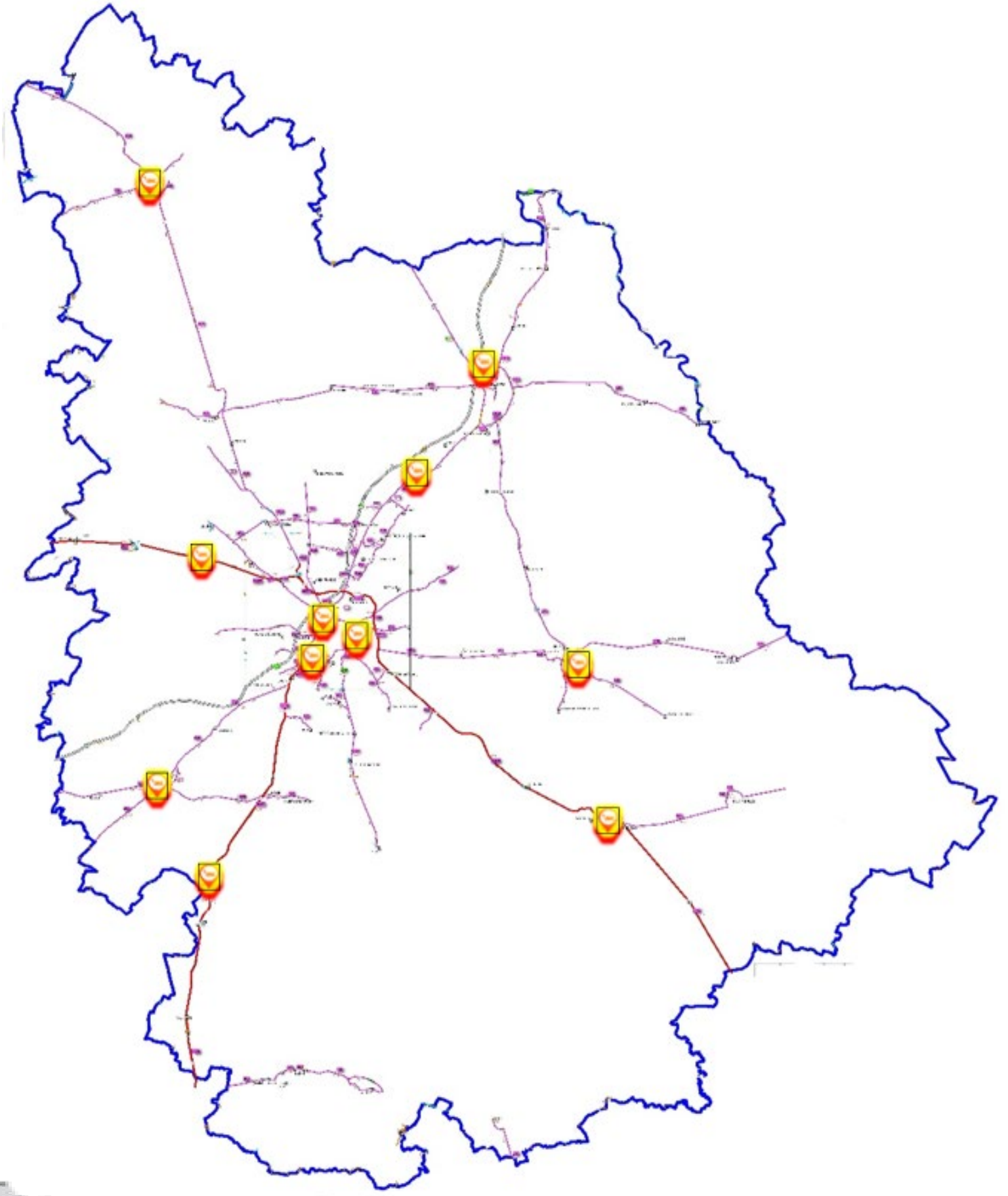
.....

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Aménager deux pôles multimodaux autour des gares de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <div style="text-align: right;"><b>Cocher si impacts existants</b></div>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)		<b>X</b>
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)		
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)		<b>X</b>
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>		
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		<b>X</b>
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques</b> (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	<b>Adaptation du territoire</b> (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs,</b> <i>(ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</i>	SNCF, REGION NOUVELLE AQUITAINE, MJC MONTMORILLON, ADECL, EDF CIVAUX		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action</b> <i>(tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de 2 pôles multimodaux sur le territoire de la CCVG au niveau des gares de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux</li> <li>Création de cheminements piétons et vélo sécurisés</li> <li>Mise en place de location de vélos et de vélos électriques entre ces sites et les centres-villes</li> <li>Mise en place de transport collectif entre la gare SNCF de Lussac-les-Châteaux et le CNPE de Civaux</li> <li>Mise en place de transport collectif entre la gare SNCF de Montmorillon et les établissements scolaires et les administrations,</li> </ol>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition</b> (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de vélos loués</li> <li>Nombre de personnes utilisant les transports collectifs entre les gares et les sites</li> <li>Fréquentation de la ligne TER Poitiers-Limoges</li> </ul>			
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans</b> <i>(préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</i>	
0,5 ETP		500 000 € pour l'aménagement des 2 pôles multimodaux	

## Fiche action n°3.3.2

Référénts au Syndicat Energies Vienne  
thomas.caillaud@energies-vienne.fr  
claire.braban-ticchi@energies-vienne.fr

Modalités	Description			
Nom de l'action	Élaboration d'un schéma directeur pour l'installation de bornes de recharge électriques.			
Pilote de l'action & secteurs associés	Syndicat Energies Vienne		Résidentiel — Tertiaire — Transport — Agriculture	Déchet — Industrie — Énergie
Cette action est	Nouvelle	En cours d'élaboration	Déjà engagée	Cocher si impacts existants
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			x
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			X (stockage)
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			x
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			x
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			x
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Syndicat Énergies Vienne et ses entreprises (SOREGIES, SRD, SERGIES, BOUTINEAU, ALTERNA, etc.)			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p>Le déploiement des bornes de recharge pour véhicule électrique fonctionnant sur batterie lithium-ion sera réalisé au fil de l'eau en fonction de la demande et donc de l'évolution du parc automobile des particuliers et professionnels. Fin 2018 130 bornes de recharge (temps de charge d'un véhicule : 6 heures) détenues par SOREGIES sont en fonctionnement sur le département de la Vienne.</p> <p>La construction de 11 bornes rapides (50 &amp; 100 kW) est prévues au niveau des axes structurants du territoire (plus de 3000 véhicules / jour) dont la cartographie des implantations est incluse ci-dessous.</p> <p>Les perspectives d'évolution vers un schéma directeur d'implantation des bornes électriques va grandement dépendre des usages et devront être réalisées en concertation avec les collectivités et l'aménagement de leurs territoires. La mobilité électrique a pour cible les déplacements résiduels suite aux mesures d'évitement et de réduction des déplacements. Par exemple : télétravail, PDE, modes doux, transport en commun.</p> <p>La priorisation des recours aux carburants alternatifs devrait être le suivant : engins agricoles &gt; transport de marchandise (après ferroutage) &gt; transport collectif (après modes doux) &gt; transport individuel / professionnel (après télétravail, urbanisme plus cohérent, etc.)</p> <p>Le suivi dans le temps s'effectuera sur deux usages bien identifiés au sein du Groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Les déplacements domicile-travail</b> impliquant l'installation de bornes moins puissantes (et donc moins rapides et moins onéreuses) mais en plus grands nombre à proximité des zones résidentielles collectives (dans le cas des maisons individuelles et quartiers pavillonnaires ce type de recharge se feront directement chez les particuliers). Les charges seront plus lentes (6-8 heures) mais pourront être réalisées pendant la nuit. Cette perspective peut permettre le stockage d'électricité produite localement par des installations intermittentes (éolien, photovoltaïque) pendant ces périodes de faibles consommations (creux).</li> <li>❖ Les <b>déplacements itinérants et professionnelles</b> (cas des bornes rapides sur les axes structurants citées ci-dessus et faisant l'objet de l'annexe) nécessiteront le déploiement de bornes rapides permettant des charges complètes d'environ 20 minutes. Les sites d'implantation seront priorisés en fonction du potentiel d'utilisation, de la proximité de bâtiment historiques / zones classées, de la proximité du réseau électrique avec une puissance de raccordement suffisante et d'un réseau GSM de qualité suffisante (3G ou 4G). A l'image des aires d'autoroute ces installations seront implantées à proximité de commerces, cafés, restaurants permettant aux usagers de faire une pause et de patienter pendant la recharge de leurs véhicules.</li> </ul> <p>→ Quelques références techniques : une borne de 100 kW permet de transférer 100 kW / heure d'électricité dans un véhicule électrique dont la capacité de la batterie va dépendre du modèle (40 kW pour une Renault Zoé, 70 kW pour une Audi e-tron). La recharge complète d'une Renault Zoé s'effectuera donc en moins de 24 minutes et celle d'une Audi e-tron en 42 minutes. Par conséquent la puissance des véhicules du parc automobile a des conséquences importantes (matériel et logistique) sur le potentiel. La priorité serait aux modèles plus modestes, moins lourds, moins puissants, moins consommateurs et rechargeables dans des pas de temps raisonnables. Les déplacements longues distances sont à envisager par d'autres moyens (ferroviaire ou aérien).</p> <p>Autre perspective : déploiement de bornes de recharge pour vélos électriques pouvant être directement branchées sur les mâts du parc éclairage public permettant une réduction importante des coûts de travaux.</p>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)		Lien avec les autres fiches actions	
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nombre de bornes installées pour l'usage domicile-travail et suivi de l'utilisation (MWh, nombre de véhicules, etc.)</li> <li>❖ Nombre de bornes installées pour l'usage itinérance / professionnelle et suivi de l'utilisation (MWh, nombre de véhicules, etc.)</li> </ul>	<p>Construction des 11 bornes de recharge rapides.</p> <p>Perspectives d'évolution en fonction de l'utilisation des bornes existantes (dépend du parc automobile en transformation) et de la volonté politique des collectivités.</p>			
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
NA		700 000 € d'investissement dont 50% pris en charge par le Syndicat Energies Vienne Plafond fixé à 35 000 € par bornes rapides.		



Date de l'atelier : 12/06/2019

## Fiche d'action n°3.5.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
antony@transportmoreau36.com

Liste des structures présentes : Association CESV, MobiVienne,  
Transport Moreau, CCGV

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Mettre en place une filière locale BioGNV poids lourds</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Communauté de Communes de Vienne et Gartempe		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b> <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)		
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)		X
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)		X
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>		
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques</b> (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	<b>Adaptation du territoire (aménagement &amp; urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles</b> (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Agriculteurs, SERGIES, GRDF, ADEME, Région, Transporteurs, Logisticiens, SIMER, Académie des sciences		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier un porteur de projet (projet existant ou appel à projet) en privilégiant les projets portés par des agriculteurs et pouvant déboucher sur de la production en injection</li> <li>2. Mener une étude de gisement actuel et futur et d'opportunité pour le déploiement d'un projet de méthanisation, en lien avec l'étude de faisabilité réalisée par l'académie des sciences et en y intégrant les potentiels du territoire, les objectifs de réduction des déchets, les évolutions des pratiques agricoles attendues (dont la réduction du potentiel méthanisable) et en limitant le développement des Cultures Intermédiaire à valorisation énergétique (CIVE)</li> <li>3. Sécuriser un débouché et prendre contact avec l'ensemble des partenaires susceptibles de garantir un parc roulant suffisant pour une station (Transporteurs, Logisticiens, SIMER...)</li> <li>4. Prévoir l'organisation matérielle nécessaire au bon fonctionnement des véhicules, par une approche de la filière dans son ensemble (entretien des véhicules et ateliers de réparation, équipements, unité).</li> <li>5. Mettre en œuvre le projet</li> <li>6. Initier des partenariats avec les centres de formation pour former les professionnels</li> </ol> <p><u>Vigilances EES :</u> Vigilance sur l'implantation et les itinéraires PL traversant certaines zones rural Objectifs de réduction des déchets (limiter les quantité collectées, limiter le transport, favoriser le réemploi...).</p> <p>Gestion des odeurs de digestats, et pollution de l'eau (boues).</p>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions réalisées avec les porteurs de projet et les partenaires</li> <li>▪ Mise en service de la station</li> <li>▪ Nombre de camions ravitaillés</li> <li>▪ Production de BioGNV/an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service de la station</li> <li>• Production de BioGNV/an : l'ambition serait de produire 270 t/an et d'alimenter 15 véhicules.</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,5 ETP (hors études)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 1 M€ (subventions possibles)</li> </ul>	

Date de l'atelier : 12/06/2019

Fiche d'action n°3.2.2

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
CCVG - Service Habitat

Liste des structures présentes : CCVG

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG et Ville de Montmorillon		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b> <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)		<b>X</b>
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)		
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)		<b>X</b>
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>		
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		<b>X</b>
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)</b>		
	<b>Adaptation du territoire (aménagement &amp; urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)</b>		<b>X</b>
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Communes concernées, Bailleurs HLM, acteurs économiques locaux (CESV, associations de commerçants, etc.), EPF, promoteurs privés Partenariat institutionnel : services de l'Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Vienne		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Sept 2019- sept 2020 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic partagé des besoins, potentiels, atouts du territoire et définition d'une stratégie territoriale dans le cadre d'une approche multisectorielle et transversale dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, du commerce et des services, de l'économie, de la mobilité... : prise en compte des travaux réalisés dans le cadre du projet de territoire, schéma commercial, CLS, OPAH Centres bourgs, PLUi, etc. ;</li> <li>Diagnostic de la vacance et dégradation des logements, des friches urbaines ; diagnostic de la vacance commerciale ; valorisation espaces publics et patrimoine bâti, valorisation des projets en cours liés à la mobilité...</li> </ul> </li> <li>Rédaction de la convention partenariale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Durée : 5 ans</li> <li>Secteurs d'intervention : à définir (centre-ville de Montmorillon + autres secteurs détachés ou contigus au centre-ville + autres centres-bourgs du territoire de la CCVG associés à la stratégie territoriale retenue</li> <li>Contenu : ex. en matière d'habitat, les actions proposées valent OPAH-RU (certaines actions de l'OPAH CB à renforcer, d'autres actions complémentaires à mettre en œuvre ex. ORI, opérations de recyclage immobilier...)</li> <li>Travailler l'articulation avec l'OPAH Centres bourgs</li> <li>Inclure le remplacement des modes de chauffage (remplacement des chauffage au fioul et les foyers bois ouvert, par des EnR sans combustion, le cas échéant par des foyers bois fermés performants)</li> <li>Calendrier et plan de financement des actions prévues</li> <li>Les modalités de pilotage, suivi, coordination et évaluation des actions</li> <li>L'encadrement de l'artificialisation des sols en encourageant la rénovation et la reconstruction</li> </ul> </li> <li>Mise en place d'un comité de pilotage ou autre instance de coordination</li> <li>Sept 2020 : Signature de la convention Lancement de l'ORT</li> </ol>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de logements rénovés</li> <li>Nombre de commerces rénovés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N+1 : lancement de l'ORT</li> <li>N+6 : 12 projets de rénovation de bâti</li> <li>3% de report modal des voitures de particuliers au bout de 6 ans</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
Temps dédié au sein du service Habitat			

Date de l'atelier : 12/06/2019

## Fiche d'action n°3.4.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
antony@transportmoreau36.com

Liste des structures présentes : Association  
CESV, MobiVienne, Transport Moreau, CCVG

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Mettre en œuvre une offre de covoiturage de proximité</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Communauté de Communes de Vienne et Gartempe		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <div style="text-align: right;"><b>Cocher si impacts existants</b></div>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	L'agence de mobilité MobiVienne, les transporteurs locaux, les élus, les entreprises, clubs d'entreprises, les partenaires socio-professionnels (CCAS...)		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Prendre contact avec les territoires limitrophes afin de lancer une dynamique commune sur le sujet</li> <li>Cartographier les aires de covoiturages existantes et les trajets</li> <li>Faire le choix des installations (aires d'arrêt, bornes, plateforme...) et du dispositif (Rézo Pouce...)</li> <li>Développer la multimodalité des aires (marche, vélo, transports en commun...) au niveau des aires</li> <li>Rechercher les entreprises pouvant répondre (ex: entreprises ayant un PDE ou un projet de Plan de Déplacement)</li> <li>Chiffrer le projet</li> <li>Préparer et mettre en œuvre une campagne de communication (y compris informer sur les bénéfices pour la santé des déplacements doux, la dégradation de la qualité de l'air en lien avec l'usage des véhicules à moteur)</li> </ol> <p><u>Freins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inquiétudes sur la sécurité</li> <li>Evolution des mentalités</li> </ul>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes inscrites</li> <li>Nombre de kilomètres parcourus avec le dispositif</li> <li>Développement du maillage (nombre de bornes de covoiturage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place en 2020</li> <li>5% de covoiturage parmi les déplacements pendulaires quotidiens motorisés</li> <li>au bout de 4 ans, on atteint l'objectif de 5 000 déplacements domicile-travail en moins par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le lien avec la fiche action sur la création de pôles multimodaux</li> <li>Faire le lien avec la fiche action sur l'étude des déplacements pendulaires</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>0,5 ETP : gestionnaire de la plateforme</li> </ul>		Pour RézoPouce : 10k€ en année 1, environ 3,5 k€ par année de fonctionnement	



Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°3.1.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
CCVG – Olivier Colin

Modalités	Description			
Nom de l'action	<b>Etudier les déplacements pendulaires du territoire et proposer des alternatives à la voiture individuelle adaptées aux besoins</b>			
Pilote de l'action & secteurs associés	CCVG et Mobi'Vienne	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie		
Cette action est	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée	<b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Mobi'Vienne, Région Nouvelle Aquitaine, CESV, Entreprises, CCVG, communes			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire un recensement par entreprises, collectivités, ... des déplacements quotidiens des salariés en intégrant les PDE existant</li> <li>2. Intégrer également les déplacements vers commerces / services / écoles ...</li> <li>3. Mise en commun des déplacements par secteur géographique</li> <li>4. Créer une mise en réseau entre les structures pour faire connaître les possibilités de covoiturage</li> <li>5. Adapter les circuits de transports en communs en fonction des besoins identifiés</li> <li>6. Mettre en place des navettes ou des liaisons douces jusqu'aux gares du territoire pour utiliser le TER</li> </ol>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quantifier l'utilisation du covoiturage</li> <li>▪ Création de plan de déplacement des entreprises</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de pôles multimodaux avec liaison douce</li> </ul>		
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
0,25 ETP				



**4**

**GÉRER DURABLEMENT LES  
RESSOURCES NATURELLES SUR  
NOTRE TERRITOIRE**

---

Date de l'atelier : 17/06/2019

Fiche d'action n°4.1.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Thomas Caillaud SEV  
[Thomas.caillaud@energies-vienne.fr](mailto:Thomas.caillaud@energies-vienne.fr)

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Améliorer les pratiques agricoles et la diversification des débouchés</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Chambre d'agriculture	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie		
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée	<b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Acteurs des filières, collectivités, associations de consommateurs, presse, chercheur (nutrition - santé); SAFER; Terres de Lien (accès au foncier) ;			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rechercher un moyen financier de valoriser les services écosystémiques rendus par l'adoption de nouvelles organisations du travail dans les exploitations ;</li> <li>Réaliser une cartographie des sols et potentiels agronomiques pour établir des objectifs sur « Qu'est ce qu'on produit sur quelle zone agricole » (notamment par rapport à l'élevage) ;</li> <li>Accompagner les entreprises agricoles à diversifier leurs sources de revenus permettant de développer une résilience économique aux évolutions des prix de marché : agrotourisme ; services écosystémiques ; éco-matériaux ; production non alimentaire (ex : plantes médicinales, PAM) ; alimentation marchés locaux (Vienne 86) ; matières premières agricoles sur les marchés (Europe, international) ; énergie électrique (photovoltaïque, éolien) ; énergie thermique (méthanisation injection / cogénération) ; production d'agrocarburant pour leur utilisation spécifique (la consommation des engins agricoles étant minime, ce type de carburant ayant un taux de retour énergétique assez faible, il pourrait se limiter à des usages strictement agricoles ce qui pourrait représenter des économies importantes) ;</li> <li>Faire un point sur les leviers / freins réglementaires (environnement et patrimoine culturels) sur ces différents points ;</li> <li>La sollicitation des marchés publics a été évoquée comme un levier pertinent pour favoriser les circuits de proximité</li> </ul> <p><u>Vigilances EES :</u>            Compléter sur la modification des pratiques agricoles moins consommatrices d'eau et d'intrants, et moins émettrices de substances polluantes (NH3, pesticides, azotes...), limitant la surface des parcelles cultivées... pour s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité des eaux, des sols et de l'air            Vigilance au développement de PV en toiture de bâtiment agricole présentant une réelle utilité            Vigilance au développement de la méthanisation (réduction des déchets, CIVE, odeurs...)            Vigilance du développement des EnR en fonction du potentiel du territoire (éolien &gt; géothermie &gt; méthanisation &gt; bois énergie &gt; photovoltaïque)</p>			
<b>Indicateur de réalisation</b>	<b>Proposer des moyens pour évaluer l'impact de l'action</b>		<b>Lien avec les autres fiches action</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'événements organisés ;</li> <li>Taux de participation (estimation de l'audience) ;</li> <li>Suivi de la distribution de la valeur ajoutée auprès des différents acteurs-filières (%fournisseurs agricoles ; %agriculture/coopérative ; %agroalimentaire ; %distribution) ; prix de vente consommateur (accessibilité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'installation en agriculture ;</li> <li>Taille moyenne des exploitations ;</li> <li>Taux d'exploitation labellisée AB ;</li> <li>Suivi des usages de produits phytosanitaires et engrais minéraux ;</li> </ul>			
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP)</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros)</b> (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		

Date de l'atelier : 17/06/19

## Fiche d'action n°4.1.3

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Fournaud Jimmy 0645778917  
f-j-fournaud@eauxdevienne.fr

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	Développer les nouvelles filières de proximité pour de la production d'éco-matériaux (chanvre, miscanthus, etc.)		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Eaux de Vienne / Chambre d'Agriculture		<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Lycées agricoles, SIMER, Eaux de Vienne, Entreprises de restauration collective, Collectivité, Chambre d'agriculture		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Acquisition foncière par les collectivités (zones de protection des captages, AEP)</li> <li>Développement des circuits courts               <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de filières y compris de la fabrication de matériaux biosourcés et favoriser la réutilisation et le recyclage (paillage, litière...) et éviter une valorisation énergétique de type combustion</li> <li>Mise en relation des acteurs via associations type Mont Plateau</li> </ul> </li> <li>Accompagner la mise en place (aides financières, implantation) et au développement via AAP, <b>projets Eaux de Vienne « reconquête de la qualité de l'eau »</b> <b>Eviter les cultures énergétiques qui entrent en concurrence avec les productions agricoles alimentaires</b></li> <li>Création de la filière</li> </ol> <p><u>Vigilances EES :</u>            Informer sur les avantages de la culture de chanvre et de miscanthus vis-à-vis de la qualité de l'eau et des sols, de la biodiversité            Vigilance vis à vis du développement du miscanthus qui peut être envahissant (rhizomes) et du risque d'allergie par le pollen.</p>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Surface couverte de nouvelles cultures</li> <li>Nombre de partenariat agriculteurs / restauration collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 ha de surface couverte par ces nouvelles cultures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le lien avec l'action portée par la CA et Eaux de Vienne sur le développement de miscanthus au niveau des points de captage</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	

## Fiche d'action n°4.1.4

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Elu de Coulonges

Date de l'atelier : 17/06/19

Liste des structures présentes : Mont'Plateau, commune de Coulonges

Modalités	Description			
Nom de l'action	<b>Structurer un réseau pour faciliter la transmission et l'installation des agriculteurs et accompagner le changement de pratiques agricoles adaptées au changement climatique</b>			
Pilote de l'action & secteurs associés	CCVG Chambre d'agriculture	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie		
Cette action est	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b>	
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)			
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)			
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)			X
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>			X
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)</b>			X
	<b>Adaptation du territoire (aménagement &amp; urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)</b>			
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Chambre d'agriculture, SAFER, Terre de liens, les élus et collectivités, CIVAM, ADDEAR (sur territoires voisins), FNSEA, jeunes agriculteurs, lycées agricoles, centres de formation agricole			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Faire un diagnostic des porteurs de projets et exploitations à transmettre auprès des partenaires envisagés; y inclure l'évaluation des qualités agricoles et agroenvironnementales des terres exploitées</li> <li>Créer une base de données</li> <li>Concertation entre les partenaires :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recoupement des informations</li> <li>- Mise en place d'actions</li> <li>- Réfléchir à la structuration d'un réseau : association, fédération, réponse AAP à plusieurs</li> </ul> </li> <li>Mise en relation des porteurs de projets et des personnes qui transmettent : visite de fermes, construction de projet, réflexion sur le sujet de la gestion foncière</li> <li>Intervention dans des établissements, rencontres d'agriculteurs pour mettre en relation les acteurs, promouvoir les stages, les échanges de pratiques</li> </ol> <p><b>S'appuyer sur les programmes portés et engagés par la Chambre d'Agriculture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la réduction de l'utilisation d'intrants (eau, produits phytosanitaires) dans les exploitations agricoles (Projets existants : 8 groupes ECOPHYTO (DEPHY et Ferme30000), et deux GIEE « Gué de Sciaux » et « Sol et Eau Poitou », des actions portées par la Chambre dans le cadre des Contrats Milieux Aquatiques (Vienne Aval, Creuse Gartempe, Vallées du Clain Sud et Clain aval) et des programmes Re'Sources)</li> <li>- Développer de nouveaux modes de production par des échanges de produits entre les exploitations agricoles de cultures et celles d'élevages (ex: projet Cérel)</li> </ul> <p>Vigilances EES : Valoriser les techniques déjà éprouvées sur le territoire et les territoires voisins pour passer plus rapidement à l'action Informers sur les bénéfices des évolutions des pratiques agricoles : réduire les consommations en eau en intrants, amélioration de la qualité des eaux, des sols et de l'air, réduction des émissions des GES, gestion des inondations et entretien des milieux humides pour une meilleure gestion des risques naturels de type inondations... et adaptation au changement climatique Favoriser les productions bio et les MAEC</p>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition</b> (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenaires</li> <li>Nombre de personnes qui transmettent</li> <li>Nombre de porteur de projet</li> <li>Nombre d'installations réussies</li> <li>Création d'une structure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une couveuse de projet : espace test pour l'exploitation agricole de futurs porteurs de projet (en lien avec les lycées agricoles)</li> </ul>			
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans</b> (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
Animateur : 0,5 ETP ETP au sein de la Chambre d'agriculture		cout de fonctionnement, communication		

## Fiche d'action n°4.3.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Thomas Caillaud

[Thomas.caillaud@energies-vienne.fr](mailto:Thomas.caillaud@energies-vienne.fr)

Date de l'atelier : 17/06/2019

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Mise en coopération des différents systèmes de production agricoles et de gestion de la ressource en eau</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Chambre d'agriculture Coopératives agricoles	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> <b>Agriculture</b> <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs,, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Groupement de producteurs, chambre d'agriculture, coopératives agricoles (Terrena, etc.), services des eaux, Eaux de Vienne, etc. Vienne Amont Aval ; Syndicat Mixte ; Lycée agricole ; chambre des métiers et de l'artisanat ; chambre du commerce et de l'industrie; syndicats agricoles ; CIVAM ; groupement agriculture biologique ; CPIE ; services de l'EPCI (compétence rivière) ; agrilocal86 (politique d'achat) ; grandes distributions ; start-up promus (bornes pick, refresh and collect) ; marchés locaux et autres alternatives (AMAP, etc.)		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<p>La mise en relation des différents systèmes de production devra s'inscrire dans une amélioration des pratiques agricoles en lien avec l'agriculture de conservation des sols et des eaux, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'un groupe de développement sur l'amélioration du stockage carbone dans les sols et la gestion de la ressource en eau (éviter l'irrigation et l'usage de réserves d'eau de type bassines, favoriser son infiltration dans les sols, évitement de l'érosion, point de vigilance sur le drainage → objectif rehausser le niveau d'eau des nappes phréatiques ; éviter les émissions de produits phytosanitaires dans les sols et les eaux pour améliorer la qualité des eaux).</li> <li>• Capitalisation des connaissances / projets existants sur ces pratiques ;</li> <li>• Expérimentation à encadrer avec le groupe développement (INRA, CIVAM, GIEE ) → proposition faite sur l'expérimentation d'enlever le drainage ;</li> <li>• Diffusion des résultats et accompagnement (chambre d'agriculture, coopératives) ;</li> <li>• Également objectifs d'amélioration des eaux (quantité et qualité) et à l'adaptation au changement climatique (ex: éviter l'usage de l'eau, choix des espèces à cultiver...)</li> <li>• Compléter par des pratiques d'évitement de l'irrigation et l'usage de réserves d'eau de type bassines</li> <li>• Compléter les objectifs de quantité de ressource en eau avec des objectifs de qualité</li> </ul>		
<b>Indicateur de réalisation</b>	<b>Proposer des moyens pour évaluer l'impact de l'action</b>		<b>Lien avec les autres fiches actions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution du groupe de développement (0/1) ;</li> <li>• Nombre d'exploitations impliquées dans la démarche;</li> <li>• Nombre de systèmes de production différents intégrés ;</li> <li>• Taux d'implication des acteurs-filières ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'eau des nappes phréatiques ;</li> <li>• Séquestration carbone annuelle dans les sols ;</li> <li>• Taux d'échange entre exploitations (cultures / élevage) ;</li> <li>• Taux de matière organique (MO) dans les sols (réf. +1%/30 ans);</li> <li>• Biodiversité commune relevée dans les sols (vers de terre, collemboles, etc.) ;</li> <li>• Qualité de la ressource en eau (nitrate, produits phytosanitaires) ;</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP)</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros)</b> (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)	

Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°4.3.3

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

.....  
.....

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Adapter le territoire aux risques d'inondation</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG, Communes		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <div style="text-align: right;"><b>Cocher si impacts existants</b></div>	
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Propriétaires, Chambre d'agriculture, CEN Poitou-Charentes, CD86 (ENS), DDT, AFB, DREAL, EPTB Vienne			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inventorier les zones d'inondation à enjeux humains sur le territoire et les mettre à jour selon une fréquence à définir pour prendre en compte l'évolution des bassins versants.</li> <li>2. Rédiger une stratégie « d'adaptation aux risques d'inondations »:             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Déterminer les zones à enjeux à protéger par un ouvrage de « Prévention des Inondations »</li> <li>✓ Incitation aux communes du territoire à rédiger un PCS et un DICRIM obligatoires notamment pour celles qui ont des zones à enjeux non protégées et permettant d'informer les propriétaire des zones identifiées</li> </ul> </li> <li>3. Sensibiliser les habitants au risque de crue</li> <li>4. Restaurer des zones d'expansion de crue et des zones humides tout en les intégrant dans le PLUi. Ces actions peuvent être réalisées dans le cadre du PAPI ou d'un Contrat Territorial (cf. Fiche action « Restauration et préservation des zones humides »)</li> <li>5. Aménager des ouvrages de « Prévention des Inondations » :             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en œuvre d'ouvrage d'infiltration et travaux de réduction de l'imperméabilisation</li> <li>✓ Développement des haies dans les zones sensibles</li> <li>✓ Etudes hydrauliques et de danger sur chacune des zones à protéger</li> <li>✓ Travaux d'aménagement de l'ouvrage</li> <li>✓ Classement auprès des services de l'Etat</li> <li>✓ Entretien régulier</li> <li>✓ Astreinte</li> <li>✓ Rapport de surveillance obligatoire à intervalle régulier</li> </ul> </li> <li>6. Marquer des repères de crue</li> </ol>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Surface de ZH et de ZEC restaurées</li> <li>▪ Nombre d'ouvrage PI</li> <li>▪ Nombre de PCS et DICRIM sur les 55 communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3ha restaurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action préservation ressource en eau</li> <li>• Fiche action adaptation aux risques d'inondations</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>		

Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°4.3.4

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

.....  
.....

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Restaurer et préserver les zones humides</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG, CEN Poitou-Charentes, Vienne Nature, Chambre d'agriculture, DDT	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>			<b>Cocher si impacts existants</b>
	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Propriétaires, Chambre d'agriculture, CIVAM, CEN Poitou-Charentes, CD86 (ENS), Vienne Nature, LPO86, DDT, AFB, EPTB Vienne		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Actions à intégrer aux contrats territoriaux Vienne Aval et Gartempe (Maîtres d'ouvrage des Contrats) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation à la préservation et aux rôles des zones humides et à la réglementation s'y rapportant</li> <li>✓ Délimitation et étude de fonctionnalités des zones potentiellement humides identifiées dans les SAGE</li> <li>✓ Restaurer les zones humides et les connectivités écologiques</li> <li>✓ Restauration des zones d'expansion de crue et d'annexes hydrauliques (bras morts, frayères à brochet etc.)</li> <li>✓ Restauration de mares en voie de fermeture ou comblées</li> <li>✓ Enlèvement de drainage sur la base du volontariat</li> <li>✓ Reméandrage et restauration hydromorphologique sur les cours d'eau perchés, recalibrés et reprofilés</li> <li>✓ Installation de clôture et d'abreuvoirs dans les zones d'élevage</li> <li>✓ Aménagement de passages à gué ou busés</li> <li>✓ Acquisitions foncières de zones humides</li> <li>✓ Mise en place de MAEC</li> </ul> </li> <li>Intégration des zones humides inventoriées dans le PLUi (CCVG)</li> <li>Veiller au respect de la réglementation en particulier auprès des particuliers, des agriculteurs et des collectivités (aménagements) (DDT)</li> </ol>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'actions de sensibilisation</li> <li>▪ Surface de ZH inventoriées</li> <li>▪ Surface de ZH restaurées</li> <li>▪ Linéaire de cours d'eau restaurés</li> <li>▪ Suivi piézométrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 ha de restaurés</li> <li>• ? Ha d'acquis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche action préservation ressource en eau</li> <li>• Fiche action adaptation aux risques d'inondations</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	



Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°4.4.2

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Olivier COLIN - CCVG

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Mieux gérer les espèces envahissantes</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input checked="" type="checkbox"/> Déjà engagée <table border="1" style="float: right; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="background-color: #c00000; color: white; text-align: center;">Cocher si impacts existants</td> </tr> </table>	Cocher si impacts existants
Cocher si impacts existants				
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Fédération de pêche, associations de pêche, syndicats de rivière			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<p>Traitement de la jussie sur les cours d'eau avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des zones à traiter sur l'ensemble de notre territoire</li> <li>Etude sur la valorisation des déchets collectés</li> <li>Consultation pour acquisition des matériels</li> <li>Formation de 2 agents</li> <li>Arrachage 6 à 8 mois par an en fonction des conditions atmosphériques</li> <li>Mise en place d'un suivi annuel des surfaces concernées</li> </ul>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tonnage de jussie arraché</li> </ul>				
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>		
2 ETP 6 à 8 mois par an		Acquisition matériels 300 000 € TTC Main d'œuvre et fourniture 50 000 €/an		

Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°4.5.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Isciane Rouzière – SIMER  
isciane.rouziere@simer86.fr

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Favoriser l'émergence de projets d'Ecologie Industrielle et Territoriale</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	SIMER		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Déchet <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <div style="text-align: right; font-weight: bold;">Cocher si impacts existants</div>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		x
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		x
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		x
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, CESV, Pôle Eco Industries, associations locales, ADEME		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un dossier de réponse à un appel à projet régional pour bénéficier de soutiens pour l'animation (devant présenter : synthèse des forces/faiblesses/opportunités du territoire au regard des enjeux d'optimisation des ressources + mobilisation des acteurs + plan d'actions prévisionnel sur 2 ans + moyens et budget prévisionnel) – 30 octobre 2019</li> <li>- Recrutement d'un animateur EIT pour le territoire CCVG + CCCP – 1<sup>er</sup> semestre 2020</li> <li>- Déploiement du plan d'actions – 2021-2023</li> </ul>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
Nombre de synergies inter-entreprises créées Tonnage de ressources économisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 3 ans de mise en œuvre du plan d'actions, potentiel pour :</li> <li>• Créer 12 actions simples</li> <li>• Créer 3 actions complexes</li> <li>• Créer 1 projet d'innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre locale en bâtiment ; ENR ; déplacements mutualisés/covoiturage ; débouchés agricoles ; Gestion de la ressource bois ; réduire et valoriser les déchets</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
1 ETP		Subventions ADEME/Région NA possibles pour le poste d'animateur (70% année 1 ; 60% année 2 ; 50% année 3) et aides aux dépenses externes(6000€) + aides au cas par cas possibles pour études	

Date de l'atelier : Hors Atelier

## Fiche d'action n°4.5.2

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
Isciane Rouzière – SIMER  
Isciane.rouziere@simer86.fr

Modalités	Description			
Nom de l'action	<b>Réduire et valoriser les déchets</b>			
Pilote de l'action & secteurs associés	SIMER		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
Cette action est	<input type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input checked="" type="checkbox"/> Déjà engagée <table border="1" style="float: right; width: 100px;"> <tr> <td style="background-color: #cccccc;">Cocher si impacts existants</td> </tr> </table>	Cocher si impacts existants
Cocher si impacts existants				
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X	
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X	
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Associations locales (réemploi/2 <sup>nd</sup> e main), CMA/CCI, PEI			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<p>Cette action vise à réduire tous les déchets (domestiques, agricoles, industriels). Le SIMER, service public de prévention et de gestion des déchets, œuvre pour la réduction et la valorisation des déchets. Différents programmes structurent ses actions, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire - 2019-2021 (ADEME)</li> <li>- Appel à projet OPREVERT (objectif prévention et réduction des déchets verts) – 2019 – 2021 (ADEME &amp; Région NA)</li> <li>- Mise en œuvre de la Redevance Incitative (2021)</li> </ul> <p>Cette action devra avant tout s'assurer que les déchets sont réduits à la source dans toutes les démarches avant de mettre en place des démarche de valorisation (en particulier pour la méthanisation)</p>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions		
- Réduction des déchets enfouis : -50% en 2025//2010 - Taux de valorisation des déchets : 65% en 2025		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se référer aux documents cités dans la fiche action</li> </ul>		
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
3 ETP		4.2 millions d'euros pour la RI - Aides possibles (mais loin d'être suffisantes) : ADEME, Région, Europe		

## Fiche d'action n°4.1.2

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

Thomas Caillaud

[Thomas.caillaud@energies-vienne.fr](mailto:Thomas.caillaud@energies-vienne.fr)

Date de l'atelier : 17/06/2019

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Communiquer sur le secteur agricole pour valoriser leur travail et leurs produits</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Chambre d'agriculture	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> <b>Agriculture</b> <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie		
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> <b>En cours d'élaboration</b>	<input type="checkbox"/> <b>Déjà engagée</b>	
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b> (électricité, chaleur, mobilité)			<b>X</b>
	<b>Production d'énergie renouvelable et de récupération</b> (électricité, chaleur, mobilité)			
	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> (CO2, CH4, N2O)			<b>X</b>
	<b>Amélioration de la séquestration carbone du territoire</b>			<b>X</b>
	<b>Réduction des émissions de polluants atmosphériques</b> (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			<b>X</b>
	<b>Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)</b>			<b>X</b>
	<b>Adaptation du territoire (aménagement &amp; urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)</b>			<b>X</b>
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs,, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	Acteurs des filières, collectivités, associations de consommateurs, presse, chercheur (nutrition - santé); SAFER; Terres de Lien (accès au foncier) ;			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<p>Objectif : Communiquer davantage sur l'agriculture et ses perspectives permettrait d'activer 2 leviers majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre à l'enjeu des départs en retraite et inciter les jeunes à vouloir s'installer (attractivité du métier), en s'appuyant notamment sur les « microfermes » de 1 à 2 ha qui présentent plusieurs avantages (circuits de proximité facilités en maraîchage, coûts à l'installation plus abordables (Cf. Terres de Liens pour les plus « gros » projets) ; → trajectoire plus difficile à impulser en territoires très ruraux (isolés / enclavés) où la tendance se porte davantage sur l'agriculture numérique / la production d'énergie (éolien notamment) ;</li> <li>Informers sur l'impact des modes de consommation (régimes alimentaires) des populations sur l'organisation des filières et modes de production (viande – lipides ; sucres rapides ; protéines végétales). Point de vigilance : une éventuelle territorialisation des filières (grandes cultures et élevages) devra être pensée à la maille du département (bassin de consommation : Grand Poitiers et Grand Châtelleraut).</li> </ul> <p><u>Vigilances EES :</u>            Valoriser les techniques déjà éprouvées sur le territoire et les territoires voisins pour passer plus rapidement à l'action            Informer sur les bénéfices des évolutions des pratiques agricoles : réduire les consommations en eau, en intrants, amélioration de la qualité des eaux, des sols et de l'air, réduction des émissions des GES, gestion des inondations et entretien des milieux humides pour une meilleure gestion des risques naturels de type inondations... et adaptation au changement climatique            Favoriser les productions bio et les MAEC            Limiter les pratiques des grandes parcelles agricoles pour préserver et développer la biodiversité, la gestion des ressources naturelles (consommation d'eau, d'espaces...) et favorisant l'adaptation au changement climatique...            Informer sur les modes transformation des produits par l'agroalimentaire (technique, localisation...)            Vigilance au développement des CIVE utilisées pour la méthanisation, du photovoltaïque au sol et en toiture sur des hangars dont les besoins et les dimensions adaptés à un besoin réels            Vigilance au développement de l'éolien (TVB, continuité écologique, Natura 2000... lien avec l'action 2.3.1)</p>			
<b>Indicateur de réalisation</b>	<b>Proposer des moyens pour évaluer l'impact de l'action</b>		<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'événements organisés ;</li> <li>Taux de participation (estimation de l'audience) ;</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Lien avec les fiches action de l'objectif « Diversifier les débouchés agricoles et accompagner l'évolution des pratiques agricoles dans un contexte de changement climatique »</li> </ul>	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP)</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros)</b> (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		

Date de l'atelier : 17/06/2019

Fiche d'action n°4.4.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments  
JP Caillaud - 0606631678

Modalités	Description			
Nom de l'action	<b>Renforcer les continuités écologiques de la trame verte</b>			
Pilote de l'action & secteurs associés	Communes		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
Cette action est	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <div style="text-align: right; font-weight: bold;">Cocher si impacts existants</div>	
Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			X
Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)	Associations foncières, communes, CIVAM, chambre d'agriculture, prom'haies, centres de formations agricoles, syndicats de rivières			
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'appuyer sur les cartographies existantes de la trame verte et bleue (SCOT, PLUi, SRCAE)</li> <li>2. Identifier des zones potentielles pour assurer une continuité écologique, comme le long des voies, chemins, routes, rivières publiques</li> <li>3. Acquisition foncière communale et intercommunale de 2 à 5 m de large le long des voies, chemins, routes, rivières publiques, à consacrer à la plantation de haies/boisement</li> <li>4. Inscription de ces surfaces acquises dans les documents d'urbanisme</li> <li>5. Plantations/entretiens des haies et ripisylves publiques. Assurer l'entretien et le suivi écologique (maintien de la biodiversité, éviter le développement des espèces envahissantes...) au droit des terrains acquis</li> <li>6. Identifier les installations et les équipements présents ainsi que les projets (potentiellement) fragmentant à proximité.</li> </ol>			
Proposer des indicateurs de réalisation de l'action	Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)	Lien avec les autres fiches actions		
▪ Nombre de km acquis	• 10 KM par communes, 50 000 m2 / 5 ha			
Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an		Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)		
		25 000 euros / communes		

Date de l'atelier : HORS ATELIER

Fiche action n°4.1.5

Coordonnées (mail & téléphone) du référent pour compléments

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Promouvoir les circuits courts alimentaires pour la restauration collective</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	CCVG - Communes		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée <b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		X
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		X
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs Agriculture : Chambre agriculture, Agrilocal86 et groupements de producteurs locaux, logisticiens</li> <li>communes : accompagnement dans leur réflexion et la mise en place d'une Alimentation de proximité</li> </ul>		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter et sensibiliser les communes à intégrer les critères de produits alimentaires locaux et issus de l'agriculture biologique dans leurs cahier des charges pour la restauration collective</li> <li>- Accompagner à la rédaction des marchés publics</li> <li>- Mener des actions de sensibilisation et informer des bienfaits des produits de saison et locaux auprès du public</li> <li>- Faire le lien avec la réduction du gaspillage alimentaire et les thèmes du développement durable, de l'évolution des pratiques agricoles et de l'adaptation au changement climatique</li> </ul>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer un niveau d'ambition (chiffrer les objectifs sur 6 ans)</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
Nombre de produits locaux de saison et bio approvisionnés Nombre de restauration collective engagée dans la démarche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ambition : 60% de produits locaux alimentaires pour l' approvisionnement des collectivités</li> <li>396 000 km parcourus en moins par an</li> </ul>		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP) par an</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) sur 6 ans (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	

## Fiche d'action n°4.2.1

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

M. David Lenoir  
07.87.05.25.23

Date de l'atelier : 17/06/2019

Modalités	Description		
<b>Nom de l'action</b>	<b>Améliorer la mobilisation du bois sur le territoire (bois d'œuvre et bois énergie)</b>		
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Centre Régional de la Propriété Forestière	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie	
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle <input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée	<b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)		
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)		
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)		X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire		X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)		
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)		X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)		X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	IDF, Boisylvi ; ONF ; Alliance forêts-bois ; Experts forestiers ; EPCI		
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les propriétaires forestiers, identifier leurs besoins et proposer la réalisation de diagnostics sylvicoles ;</li> <li>• Regrouper les propriétaires forestiers pour proposer des opérations de récolte de bois économiquement viables pour les opérateurs locaux en favorisant le bois d'œuvre et l'usage des déchets de bois en bois énergie;</li> <li>• Faire de l'animation territoriale / créer une dynamique ; créer un cahier des charges des bonnes pratiques en milieu forestier;</li> <li>• Réaliser un suivi des systèmes de chauffage mobilisant le bois-énergie (priorisation des réseaux de chaleur pour les centres-bourgs communaux, couplage d'une chaudière individuelle bois de type « foyer performant » avec une autre EnR thermique sans combustion intermittente comme les panneaux solaires thermiques pour réduire l'impact sur la qualité de l'air</li> <li>• Inciter, favoriser le recours à l'achat de produits bois (autres que énergétiques) même si les outils de transformation ne sont pas forcément sur le territoire ; réaliser un bilan carbone des produits</li> </ul> <p><u>Vigilances EES :</u>            Informer les propriétaires forestiers de privilégier le bois d'œuvre au bois énergie, le bénéfices vis-à-vis de la séquestration carbone, de la biodiversité, de la qualité de l'air (via la réduction de la combustion)            Vigilance au choix des espèces sylvicoles (adaptation au changement climatique, besoins en bois d'œuvre...)            Vigilance : utiliser de préférence les EnR sans source de combustion (qualité de l'air), remplacement des chauffages au fioul et les foyers bois ouvert, le cas échéant des foyers fermés performants            Vigilance à la trame Verte et Bleue lors des coupes et des entretiens des espaces forestiers → réaliser un cahier des charges des bonnes pratiques</p>		
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer des moyens pour évaluer l'impact de l'action</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>	
Suivi du volume de bois mobilisé ; Surfaces de coupes d'amélioration ; Surface de diagnostic réalisée. + 5000 stères par an	Estimation du gain en séquestration carbone. Part du bois-énergie dans les EnR thermiques du territoire Évaluation des systèmes de chauffage utilisés pour brûler le bois (émission de polluants). Point bénéfique pour le recours aux réseaux de chaleur via une chaufferie bois pour les centres-bourgs communaux. + 5000 stères par an	Lien avec l'action « améliorer les pratiques de gestion forestière »	
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP)</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>	
1,25 ETP/an		100 000 € par an	

## Fiche d'action n°4.2.2

Coordonnées (mail & téléphone)  
du référent pour compléments

M. David Lenoir  
07.87.05.25.23

Date de l'atelier : 17/06/2019

Modalités	Description			
<b>Nom de l'action</b>	<b>Améliorer les pratiques de gestion forestière pour favoriser la séquestration du carbone</b>			
<b>Pilote de l'action &amp; secteurs associés</b>	Centre Régional de la Propriété Forestière	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transport <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Déchet <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Énergie		
<b>Cette action est</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouvelle</b>	<input type="checkbox"/> En cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> Déjà engagée	<b>Cocher si impacts existants</b>
<b>Impacts potentiels de l'action sur les objectifs du PCAET</b>	Réduction des consommations d'énergie (électricité, chaleur, mobilité)			
	Production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, chaleur, mobilité)			
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)			X
	Amélioration de la séquestration carbone du territoire			X
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NH3, NOx, SO2, PM2,5, PM10, COVNM)			
	Adaptation des activités aux aléas climatiques (sécheresse, canicule, inondation, gonflement des argiles, etc.) et/ou valorisation de services écosystémiques (milieux naturels)			X
	Adaptation du territoire (aménagement & urbanisme, ex: PLUi) et des activités (publiques ou privées) à la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz), voir fissile (uranium)			X
<b>Partenariats souhaités avec d'autres acteurs, (ex: acteurs filière ou soutien attendu par la collectivité)</b>	IDF, Boisylvi ; ONF ; Alliance forêts-bois ; Experts forestiers ; EPCI			
<b>Description chronologique des étapes de mise en œuvre de l'action (tâches à réaliser, besoins, frein potentiels, échéances, communication)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un diagnostic territorial forestier ;</li> <li>Sensibiliser les propriétaires aux pratiques favorisant la séquestration du carbone (bois d'œuvre, matériaux bois pour le secteur du bâtiment...) et l'amélioration de la qualité de l'air (réduction des émissions liées à la combustion, à la déforestation) ;</li> <li>Accompagner les projets de boisement et mobiliser les aides existantes (permettant d'assurer les continuités écologiques (TVB) du territoire) ;</li> <li>Réaliser des diagnostics carbone (bilan carbone des matériaux et des produits)</li> <li>Accompagner les propriétaires pour remettre en production les parcelles dégradées</li> </ul>			
<b>Proposer des indicateurs de réalisation de l'action</b>	<b>Proposer des moyens pour évaluer l'impact de l'action</b>	<b>Lien avec les autres fiches actions</b>		
Suivi de l'évolution des surfaces forestières sous document de gestion durable (DGD). +300 ha/an sous DGD +100 / ha / an de boisement Mise en œuvre de projets labellisés bas carbone.	Suivi de l'évolution des surfaces forestières sous document de gestion durable (DGD) +300 ha/an sous DGD +100 / ha / an de boisement Mise en œuvre de projets labellisés bas carbone.	Lien avec l'action « améliorer la mobilisation du bois sur le territoire »		
<b>Pré-estimer les besoins humains (ETP)</b>		<b>Pré-estimer les besoins financiers (euros) (préciser si vous avez connaissance d'aides / subventions existantes)</b>		
1,25 ETP/an pendant 6 ans		100 000 € par an.		





**Version Décembre 2019**

**PCAET de la Communauté de  
Communes de Vienne et Gartempe**

**Ce plan d'action a été réalisé grâce à l'accompagnement du groupement mandaté par le SEV sur l'élaboration de 5 PCAET pour les EPCI de la Vienne.**

**Il s'agit des 3 bureaux d'études suivants:**

**AUXILIA**  
CONSEIL EN TRANSITION



**atmoterra**

